

AGIR EN PREVENTION

N°25 - Mars 2012

EDITO

Le 13 février 2012, la Ligue nationale contre le cancer a lancé un appel à projets pour soutenir des actions, projets et études spécifiques en prévention, en particulier :

- la promotion ou l'évaluation d'actions visant à améliorer la prévention des risques de cancers auprès de la population générale ou de publics ciblés,
- l'élaboration, la mise en place à titre expérimental et l'évaluation d'actions de détection précoce des cancers auprès de la population générale ou de publics ciblés.

La Commission Information Prévention Dépistage (CIP) a déterminé les thématiques prioritaires suivantes :

- Le tabac,
- L'éducation des jeunes à la santé,
- La promotion de la participation aux dépistages organisés (cancer du sein, cancer du col de l'utérus et cancer du colon),
- La promotion de d'une alimentation saine et de l'activité physique.

L'objectif est de promouvoir la mise en place d'actions et/ou études diversifiées, reproductibles et mutualisables, innovantes, menées en faveur de la prévention, du dépistage et de la détection précoce des cancers.

Cet appel à projets répond à une décision de la CIP, pour favoriser l'équité et une meilleure transparence dans la distribution de subventions. Il s'inscrit dans les priorités dégagées par les travaux de la CIP pour fixer des orientations stratégiques.

Le service prévention a reçu 19 candidatures qui ont été expertisées et évaluées par des experts nommés.

Les résultats seront publiés sur intranet fin mars 2012 après validation par le Conseil d'Administration de la Ligue nationale contre le cancer.



pour la vie

Actions du Mois
« Mars Bleu »
« Semaine Nationale de la Ligue »

SOMMAIRE

Actualités
<i>Page 2</i>
Environnement
<i>Page 7</i>
Alimentation
<i>Page 8</i>
Éducation des jeunes à la santé
<i>Page 9</i>
Tabac
<i>Page 12</i>
Dépistage
<i>Page 19</i>
Soleil
<i>Page 22</i>
En direct des régions
<i>Page 23</i>
Publications
<i>Page 27</i>
Outils
<i>Page 34</i>
Colloques
<i>Page 35</i>
Formations
<i>Page 38</i>
Réunions au siège de la Ligue
<i>Page 39</i>
Annexes
<i>Page 40</i>
Le service Prévention et Promotion du Dépistage
<i>Page 42</i>

SERVICE PREVENTION ET PROMOTION DU DEPISTAGE

L'ACCÈS AUX SOINS DES MIGRANTS EN SITUATION PRÉCAIRE, À PARTIR DES DONNÉES DE L'OBSERVATOIRE DE MÉDECINS DU MONDE

Médecins du Monde (Mdm) agit en France dans 30 villes et mène 103 programmes de promotion de la santé en centres fixes ou unités mobiles, auprès de populations fragiles en difficulté d'accès à la prévention et aux soins. Pour décrire le profil des publics reçus, témoigner des obstacles à l'accès aux soins et en mesurer les évolutions, Mdm a mis en place, depuis 2000, un Observatoire de l'accès aux soins. Les centres fixes utilisent à cet effet un recueil de données commun renseigné pour chaque personne rencontrée. En 2010, les centres ont accueilli 28 160 personnes, et des données ont été recueillies pour 21 710 d'entre elles. Il y avait 92 % d'étrangers et 12 % de mineurs. Leur profil socioéconomique est marqué par l'absence ou la précarité du logement, la grande faiblesse des ressources et une situation administrative précaire. Les trois-quarts peuvent en théorie disposer d'une couverture maladie, dont la moitié de l'Aide médicale de l'État (AME) réservée aux étrangers en situation irrégulière. Parmi les obstacles à l'accès aux soins principalement repérés : une méconnaissance des droits, la barrière linguistique, des difficultés administratives, des difficultés financières mais aussi la peur des arrestations. L'analyse des données met en évidence les besoins de suivi médical, alors qu'il s'agit de personnes dépourvues de couverture maladie. Les mineurs et les femmes enceintes ne sont pas épargnés. La complexité des dispositifs administratifs limitent l'accès aux soins. Aussi, dans un objectif de simplification, une fusion de l'AME et la CMU (Couverture maladie universelle) en un seul dispositif pour toutes les personnes résidant sur le territoire et vivant sous le seuil de pauvreté, a été proposée. Mais certaines politiques de sécurité et de lutte contre l'immigration clandestine, par la peur des arrestations qu'elles engendrent, éloignent les personnes des structures de santé et entravent le travail de prévention, de réduction des risques et d'accès aux soins. Ces contradictions devraient être levées dans l'intérêt individuel des personnes et collectif de santé publique.

L'ABSENCE DE DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS EN FONCTION DES CARACTÉRISTIQUES MIGRATOIRES CHEZ LES FEMMES DE L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE EN 2010

L'objectif de cette étude était de comparer les pratiques de dépistage du cancer du col utérin par frottis (FCU) entre femmes françaises nées de deux parents français (FPF), françaises nées d'au moins un parent étranger (FPE), et étrangères dans l'agglomération parisienne. Il s'agit des données de la seconde vague d'enquête de la cohorte "Santé, inégalités, ruptures sociales" (SIRS), conduite en 2010 auprès d'un échantillon représentatif des adultes francophones de l'agglomération parisienne (1 724 femmes). Parmi les femmes âgées de 25 ans ou plus, 91,2 % avaient déjà eu au moins un FCU au cours de leur vie. Une fois ajusté sur l'âge, les femmes FPE avaient 2 fois plus de risque de n'avoir jamais été dépistées que les femmes FPF (OR=2,46 ; IC95 % [1,60-3,77]), et ce risque redoublait pour les femmes étrangères (OR=5,27 ; IC95 % [3,41-8,15]). La proportion de vie passée en France métropolitaine diminuait le risque de non dépistage pour les femmes étrangères, mais les différences entre les FPF et les FPE ou les étrangères persistaient, même lorsque toutes les autres caractéristiques étaient prises en compte. Les caractéristiques démographiques, socioéconomiques, d'insertion sociale et de santé associées. En conclusion, des actions spécifiques doivent être entreprises pour réduire les inégalités relatives à l'immigration dans le domaine du dépistage du cancer du col utérin. Ces populations constituent donc une priorité pour l'amélioration des chiffres du dépistage du cancer du col de l'utérus et les programmes d'initiation et d'amélioration de la couverture vaccinale contre le HPV.

Pour en savoir plus, voir BEH du 17/01/2012 n°2-3-4:

<http://www.invs.sante.fr/Publications-et-outils/BEH-Bulletin-epidemiologique-hebdomadaire/Derniers-numeros-et-archives/Archives/2012/BEH-n-2-3-4-2012> ER

MIGRATION, SANTÉ ET SOINS EN GUYANE , 2009

Les objectifs de ce travail étaient :

1. estimer le poids des déterminants sanitaires dans l'ensemble des déterminants de la migration vers la Guyane ;
2. comparer l'état de santé des populations vivant en Guyane en fonction de leur statut migratoire ;
3. décrire et estimer les migrations pendulaires pour soins à l'hôpital de Saint-Laurent du Maroni (SLM).

Méthodes : Une première enquête en population a été conduite sur un échantillon aléatoire de 1 027 résidents de Cayenne et SLM âgés de 18 ans ou plus. Des modèles de régression logistique ont permis de comparer trois indicateurs de santé (santé perçue, maladies chroniques, limitations fonctionnelles) en fonction des statuts migratoires.

Les enquêtes à l'hôpital de SLM s'appuyaient sur un échantillon aléatoire de patients consultant le service des urgences (n=286) et sur un échantillon consécutif de femmes accouchant à la maternité de l'hôpital (n=264).

Les migrants pendulaires ont été définis comme ceux ayant déclaré leur résidence principale au Suriname. Ces enquêtes ont été conduites entre février et avril 2009.

Résultats : Les immigrés représentaient 40,6 % de la population adulte à Cayenne et 57,8 % à SLM. Parmi ceux-ci, 3,1 % ont déclaré avoir migré et/ou s'être installés en Guyane pour une raison de santé. Les personnes en situation irrégulière présentaient les plus mauvais indicateurs sanitaires. À l'hôpital de SLM, les migrants pendulaires représentaient 4,6 % des consultants aux urgences et 12,5 % des accouchements à la maternité.

Conclusion : Les migrations pour soins ne représentaient qu'une minorité des mouvements migratoires vers la Guyane. À SLM, les migrations pendulaires pour soins étaient limitées et avant tout le reflet de disparités dans l'offre de soins entre la Guyane et le Suriname.

ER

POUR PLUS D'INFORMATION

Numéro thématique - Santé et recours aux soins des migrants en France

BEH n°2-3-4/2012

<http://www.invs.sante.fr/Publications-et-outils/BEH-Bulletin-epidemiologique-hebdomadaire/Derniers-numeros-et-archives/Archives/2012/BEH-n-2-3-4-2012>

LA SANTÉ EST ELLE UN LUXE ? EMISSION DE FRANCE 5

On estime aujourd'hui qu'un tiers des français déclarent avoir renoncé à des soins médicaux pour des raisons financières. Comment notre système tant prisé à l'étranger, reconnu par l'Organisation Mondiale de la Santé comme le meilleur système de sante au monde peut il laisser autant d'assurés sociaux sur le bord de la

route? Combien de Français n'osent plus consulter ?

Comment ils renoncent à des soins préventifs et attendant la dernière limite pour appeler le médecin ou demander un rendez-vous chez un spécialiste... ou consultent en urgence ...

Combien de personnes âgées renoncent à l'achat de nouvelles lunettes, d'un appareil auditif ou dentaire mieux adapté, à un simple déplacement pour se rendre chez le médecin ?

Pour en savoir plus:

<http://www.france5.fr/sante/enquete-de-sante/emission/2012-03-13>

ACTUALITES

RÉVISION DU CAHIER DES CHARGES D'ATTRIBUTION DU LOGO PNNS

L'arrêté relatif à la procédure d'attribution du logo PNNS vient d'être modifié. L'attribution du logo nécessite une expertise préalable, réalisée par une commission réunie par l'INPES, sur la base d'un dossier qui doit être conforme aux exigences du cahier des charges annexé à l'arrêté. La décision d'attribution du logo est la reconnaissance de la validité et de la fiabilité, au regard du PNNS, du contenu du

document ou de la présentation de l'action. La procédure d'attribution du logo PNNS est ouverte aux entreprises publiques et privées, organismes à caractère public et privé, associations, fondations et collectivités territoriales pour des projets qu'ils développent en direction des populations. Le logo, octroyé pour une durée de deux ans renouvelable, est accompagné des mentions « ce document est conforme au PNNS » ou « cette action contribue au PNNS ».

Cahier des charges disponible sur :

http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/Arrete_du_9_novembre_2011_fixant_les_conditions_d_attribution_du_logo_PNNS.pdf

manger
bouger

PROGRAMME
NATIONAL
NUTRITION
SANTÉ



Démarche pour obtenir le logo :

<http://www.mangerbouger.fr/pro/le-pnns/obtenir-le-logo-pnns/procedure-d-attribution/comment-l-obtenir.html>

**Pour toute information
complémentaire :**
logopnns@inpes.sante.fr

BRAVO AU COMITE DE PARIS

Le Comité national d'évaluation pour l'attribution du logo PNNS a rendu un avis favorable à l'apposition du logo sur les panneaux d'exposition « Plaisir et vitamines » et « Bien dans mes baskets » réalisés par le Comité de Paris.

L'autorisation d'apposer le logo « document conforme au PNNS » est valable pour une durée de 24 mois à compter du 2 décembre 2011.

UN NOUVEAU PROGRAMME TV POUR FAIRE LE PLEIN D'IDÉES: « BONS PAS ET PETITS PLATS »

A partir du 30 janvier, M6 en partenariat avec Mangerbouger.fr partage avec les téléspectateurs, sous forme de programmes courts, les astuces et idées des Français pour bien bouger et mieux manger au quotidien. « Bons pas et Petits Plats » nous plonge dans la vie de 15 communautés différentes : l'amical des postiers, une chorale, des voisins... Chaque soir, chacun nous livre ses astuces pour bouger plus et manger mieux au quotidien. A travers ces portraits (75 au total), chacun pourra se reconnaître : enfant, mère de famille, retraité, actif...

Période, horaires de diffusion : 1ère vague du 30 janvier au 6 avril 2012 et 2ème vague du 3 septembre au 26 octobre 2012, du lundi au vendredi à 20h35 sur M6, environ 1 minute.

Pour en savoir plus : <http://www.mangerbouger.fr/programme-tv/>

SOUTIEN AUX ÉTUDES ET ACTIONS POUR AMÉLIORER LA PRÉVENTION, LE DÉPISTAGE ET LA DÉTECTION PRÉCOCE DES CANCERS

En Octobre 2012, l'INCa va lancer un appel à projets sur le soutien aux études et actions pour améliorer la prévention, le dépistage et la détection précoce des cancers.

La date limite de retour du dossier de candidature était fixée en décembre 2012 et les résultats seront diffuser en juin 2013.

Calendrier prévisionnel des appels à projets INCa disponible sur:

<http://www.e-cancer.fr/aap/calendrier-previsionnel#SP>

4ÈME RAPPORT SUR L'AVANCEMENT DU PLAN CANCER

Un rapport sur l'avancement du Plan cancer 2009-2013 a été rendu public la semaine dernière sur le site du Ministère en charge de la santé. Le rapport, réalisé par l'Institut National du Cancer (INCa), fait état du respect ou non du planning concernant toutes les mesures développées dans le plan. Il reprend, mesure par mesure et pour chaque trimestre depuis son lancement, les actions engagées, les faits marquants, les indicateurs de suivi, ainsi que l'exécution budgétaire détaillée. Dans l'ensemble, 107 des 119 des mesures semblent progresser conformément au calendrier prévu et cinq d'entre elles sont d'ores-et-déjà achevées. Bien que des avancées soient notées concernant la recherche ou encore le développement du parcours personnalisé des patients, le document indique qu'il convient d'être vigilant dans les domaines de la prévention et du dépistage, de la vie pendant et après le cancer, et enfin de la démographie médicale en cancérologie.

Les lecteurs trouvant plus particulièrement les éléments concernant la prévention entre les pages 22 et 32 du document.

Rapport sur le site du Plan cancer, décembre 2011

http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/4eme_rapport_etape_Plancancer30012012.pdf

ACTUALITES

CONCOURS EUROPEEN CONTRE LE CANCER

A l'occasion de la Semaine Européenne Contre le Cancer (EWAC), **une compétition d'affiches ou vidéos** de 3 minutes est organisée **du 17 février au 17 avril 2012** pour tous les collégiens/lycéens d'Europe.

Dans cette réalisation, les participants doivent montrer comment, en tant que collégien/lycéen, ils perçoivent la prévention du cancer en se référant à un ou plusieurs messages du Code européen contre le cancer (www.cancercode.eu) comme le tabac, l'alcool, l'obésité, etc.

Ce concours est ouvert à tous les collégiens/lycéens âgés de **11 à 17 ans** par groupes de 3 ou 5.

De nombreux prix sont à gagner comme des **Ipads, Ipods, appareils photos ou un voyage à Rome !**

Les professeurs des groupes gagnants recevront également un prix de 200 à 300€ pour leur classe.

Les œuvres devront être soumis entre **le 17 février et le 17 avril 2012** sur le site suivant : www.cancerweek.org

Against
Cancer
Together



Tu veux t'investir dans la lutte contre le cancer et remporter un Ipad ou un voyage à Rome?

POUR EN SAVOIR PLUS

Pour plus d'information contacter :

Marc KELLER

Tél: 01.53.55.28.89

Marc.keller@ligue-cancer.net

www.aliam.org

Pour s'inscrire au concours : competition@europeanleague.org
<http://www.aliam.org/actualites/857-concours-europeen-contre-le-cancer>

CODE EUROPEEN CONTRE LE CANCER

1. Ne fumez pas. Si vous fumez, arrêtez. Si vous ne parvenez pas à arrêter de fumer, ne fumez pas en présence de non fumeurs.
2. Evitez l'obésité.
3. Pratiquez un exercice physique soutenu tous les jours.
4. Augmentez et variez votre consommation quotidienne de fruits et de légumes : mangez-en au moins cinq portions tous les jours. Limitez votre consommation d'aliments contenant des graisses d'origine animale.
5. Si vous consommez de l'alcool, que ce soit de la bière, du vin ou des spiritueux, modérez votre consommation à deux verres par jour si vous êtes un homme et à un verre par jour si vous êtes une femme.
6. Il faut prendre soin d'éviter une exposition excessive au soleil. Il est particulièrement important de protéger les enfants et les adolescents. Pour les individus qui ont tendance à prendre des coups de soleil, des mesures protectrices actives doivent être prises tout au long de la vie.
7. Appliquez rigoureusement les règlements visant à prévenir toute exposition à des substances cancérigènes connues. Suivez toutes les instructions sanitaires et de sûreté en ce qui concerne les substances qui peuvent provoquer un cancer. Suivez le conseil des bureaux nationaux de radioprotection.
8. A partir de 25 ans, les femmes devraient se prêter au dépistage du cancer du col utérin. Ces programmes doivent suivre des procédures de contrôle-qualité conformes aux Directives européennes en matière d'assurance-qualité pour le dépistage du cancer du col utérin.
9. A partir de 50 ans, les femmes devraient se prêter au dépistage du cancer du sein, dans le cadre de programmes dotés de procédures de contrôle-qualité conformes aux Directives européennes en matière d'assurance-qualité pour le dépistage mammographique.
10. A partir de 50 ans, les hommes et les femmes devraient se prêter au dépistage du cancer colorectal, dans le cadre de programmes dotés de procédures intégrées de contrôle-qualité.
11. Participez aux campagnes de vaccination contre l'infection par le virus de l'hépatite B.

HA

ENVIRONNEMENT

MISE EN OEUVRE DES COMPÉTENCES SANTÉ ENVIRONNEMENT DES AGENCES RÉGIONALES DE SANTÉ

Le rapport de mission de l'IGAS sur la mise en œuvre par les ARS des politiques de santé-environnement vient d'être mis en ligne. Les agences exercent, en vertu de la loi HPST, d'importantes missions de prévention, de contrôle sanitaire et d'inspection en étroite articulation avec, et largement pour le compte, des préfets de département. La mission avait pour objectif d'évaluer la mise en œuvre par l'institution régionale ARS de ces politiques publiques à fort ancrage départemental, l'intégration des enjeux de santé-environnement dans la stratégie régionale de santé et sa traduction dans les organisations, la coopération interinstitutionnelle et l'exercice des missions. Si son bilan est nécessairement précoce, il dessine pourtant assez clairement des potentialités inégalement concrétisées, des fragilités réelles, des choix contrastés d'organisation et d'investissements des différents domaines de santé-environnement, et des difficultés croissantes d'ajustement entre missions et moyens.

Plus d'information sur : <http://www.igas.gouv.fr/spip.php?article243>

RAPPEL PRODUITS SANS BISPHEPOL A

Si vous souhaitez connaître les produits sans Bisphénol A, connectez vous sur le site du réseau environnement santé (RES) : <http://reseau-environnement-sante.fr/wp-content/uploads/2011/09/Note-alternatives-BPA.pdf>

LES INÉGALITÉS EN MATIÈRE D'HYGIÈNE DE L'ENVIRONNEMENT EN EUROPE

En mars 2010 s'est tenue la Cinquième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé à Parme, réunissant les gouvernements des 53 États membres de la Région européenne de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Les engagements pris par les participants en matière de santé-environnement y sont présentés. Dans le cadre du suivi de ces engagements, le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe vient de publier un rapport d'évaluation concernant l'ampleur des inégalités en matière d'hygiène de l'environnement dans la région européenne. Le document, qui s'appuie sur 14 indicateurs d'inégalités, s'intéresse particulièrement aux inégalités liées au logement, à l'environnement ainsi qu'aux risques de traumatismes (accidents liés au travail, aux transports, à l'empoisonnement et aux chutes). Les auteurs proposent en fin de rapport un ensemble d'actions destinées aux niveaux sous-régional et national afin de lutter contre ces inégalités.



POUR EN SAVOIR PLUS

Rapport d'évaluation 2012 en anglais :

http://www.euro.who.int/__data/assets/pdf_file/0010/157969/e96194.pdf

ALIMENTATION

NUTRINET-SANTÉ

A mi-parcours de l'étude NutriNet-Santé, ses responsables lancent un appel à volontaires afin de réussir à constituer, en France, "la plus grande cohorte au monde" pour mieux comprendre les relations entre nutrition et santé.

Dirigée par le Pr Serge Herberg, cette étude a rassemblé plus de 210.000 volontaires surnommés les Nutrinautes qui se sont déjà inscrits. L'objectif initial est d'en recruter 500.000 sur cinq années. Les Nutrinautes doivent accepter de consacrer 15 à 20 minutes par mois pour compléter, via internet, "des questionnaires faciles à remplir, rapides et en toute sécurité et confidentialité". L'étude doit également permettre de mieux comprendre les liens entre la nutrition et la santé. De nombreux travaux scientifiques suggèrent l'importance du rôle de la nutrition comme facteur de protection ou de risque de très nombreuses maladies: cancers, maladies cardiovasculaires, obésité, diabète de type 2, hypertension artérielle. La nutrition pourrait intervenir également dans de très nombreuses autres maladies (polyarthrite rhumatoïde, dépression, migraine, asthme, déclin cognitif,...).

Faire manger des légumes aux enfants sans qu'ils ronchonnent, préparer des menus variés et équilibrés, trouver de nouvelles astuces pour bouger en famille ou entre amis... C'est ça l'esprit des Mangeurs-bougeurs ! Alors, le site du PNNS a développé un site où peuvent se partager les idées et astuces pour manger mieux et bouger plus... ce site intéressera plus particulièrement les parents en mal d'idées.

Inscrivez-vous!

Qu'est ce que l'étude NutriNet-Santé :

<https://www.etude-nutrinet-sante.fr/fr/common/presentation.aspx>

Pourquoi participer ?

<https://www.etude-nutrinet-sante.fr/fr/common/participation.aspx>



MANGEURS - BOUGEURS

Vous trouverez sur le site des Mangeurs-bougeurs :

<http://www.mangerbouger.fr/les-mangeurs-bougeurs/le-panier-a-idees/>

- Le kit pratique
- Le panier à idées
- Les recettes
- Les astuces
- Postez vos recettes et vos astuces

EDUCATION DES JEUNES A LA SANTE

MISSIONS 2012 DU GROUPE DE TRAVAIL « EDUCATION DES JEUNES A LA SANTE »

L'éducation des jeunes à la santé, portée par la Ligue, se décline autour de 3 axes complémentaires : apporter aux jeunes les informations nécessaires à leur protection, leur permettre de développer des compétences personnelles, sociales et civiques, et développer leur regard critique vis-à-vis de l'environnement.

Accompagner les Comités dans le développement de l'éducation des jeunes à la santé est un enjeu de taille à l'heure où les exigences de l'Education nationale se précisent et où les territoires s'organisent. Cet accompagnement repose sur la mobilisation du service Prévention et du groupe de travail « Education des jeunes à la santé », présidé par Mathilde Grobert, autour :

- **Du développement de la formation en éducation à la santé ;**
- **De l'élaboration d'outils et projets en éducation à la santé ;**
- **Du développement de l'information et de la communication dans ce domaine.**

Développement de la formation en éducation à la santé

Chaque année, une formation nationale « Education des jeunes à la Santé » est proposée à l'ensemble des Comités. Alliant théorie et pratique durant 2 fois 2 jours, elle privilégie l'expression des participants, la confrontation des représentations, les mises en situation et les échanges de pratiques. En 2012, elle fera l'objet de nouveaux aménagements pour répondre encore plus aux besoins des Comités.

EC

Composition du groupe de travail « Education des jeunes à la santé »

Halima Arriouach	LNCC-Siège
Jean-Christophe Azorin	Epidaure
Bernadette Bockstall	LNNC-CD52
Claude Bravard	AFPSSU
Lydie Carduner	LNNC-CD22
Emilie Collet	LNCC-Siège
Chantal Debock-Vigon	Fac Paris XII
Mathilde Grobert	LNCC-CD07
Albert Hirsch	LNCC-Siège
Tiffen Joseph	LNCC-CD49
Charlotte Kanski	LNCC-CD75
Annie Kieliszek-Vivant	LNCC-CD54
Colette Lanusse	LNCC-CD64
François Lassalle	LNCC-CD68
Emmanuel Ricard	LNCC-Siège
Jonathan Rougier	LNCC-CD63
Marc Thomas	LNCC-CD76

A VOS AGENDAS !

La prochaine formation nationale aura lieu les 29 et 30 mai 2012 (session 1) et les 8 et 9 octobre 2012 (session 2).

Inscriptions et demandes de déclinaires en régions auprès de l'Ecole de Formation.

DES OUTILS EN PARTAGE !

Ce sera bientôt au tour de l'**outil TALIS** (Tabac Alimentation Soleil), initialement conçu par le Comité de l'Ardèche et repris par 6 des 8 Comités de Rhône-Alpes, d'être proposé à tous.

Actuellement en cours de modernisation, il pourra être envoyé aux Comités intéressés à la fin de l'année 2012.

Si vous aussi, vous souhaitez partager vos outils avec l'ensemble des Comités, n'hésitez pas à contacter:

Emilie Collet:
Chargée de mission Prévention
emilie.collet@ligue-cancer.net
Tél. : 01 53 55 24 46

E laboration d'outils et projets en éducation à la santé

En réponse aux demandes des Comités et dans le respect des priorités définies par la Ligue nationale contre le cancer, le service Prévention et le groupe de travail « Education des jeunes à la santé » se sont orientés vers la conception d'un « **Parcours Tabac** ».

Composé d'une dizaine d'affiches interactives, ce parcours se voudra structurant pour l'intervenant Ligue. Il lui permettra de couvrir le sujet du tabac dans ses multiples dimensions, de recourir à de nombreuses techniques d'animation et de questionner le visiteur.

Des **fiches pédagogiques en éducation à la santé** seront également réalisées et envoyées aux Comités, en format numérique, au fil de l'eau. Elles couvriront l'ensemble des thèmes de santé abordés par la Ligue. Bien évidemment, **les projets phares de la Ligue, comme le concours scolaire, continueront à être à l'honneur et feront peau neuve pour certains** (c'est notamment le cas du journal Pataclope dont la nouvelle formule est attendue pour la rentrée 2012-2013).

Une des missions du service Prévention et du groupe de travail « Education des jeunes à la santé » sera également de **favoriser la mutualisation des outils produits par les Comités, entre les Comités.**

D éveloppement de l'information et de la communication en éducation à la santé

Accompagner les Comités dans le domaine de l'éducation à la santé nécessite de les informer des avancées réalisées dans ce domaine. La rédaction d'articles au sein d'Agir en Prévention et la proposition d'ateliers dans le cadre des Journées de la Prévention 2012 y contribueront notamment.

LANCEMENT DE L'OBSERVATOIRE

« INTERDICTION DE FUMER DANS LES LIEUX À USAGE COLLECTIF »

La France a renforcé l'interdiction de fumer dans les lieux publics par la promulgation du décret du 15 novembre 2006. Cette interdiction concerne les lieux fermés et couverts qui accueillent du public ou qui constituent des lieux de travail, les lieux d'enseignement et les transports collectifs. Le décret est entré en vigueur le 1er février 2007 sauf pour les cafés, hôtels, restaurants, casinos et discothèques, où il n'est appliqué que depuis le 1 janvier 2008. Dans les établissements scolaires, les établissements d'accueil de mineurs et les établissements de santé, l'interdiction de fumer est totale, sans possibilité d'installation de fumeur.

Les Français, dans leur grande majorité, soutiennent et respectent l'interdiction de fumer :

- 95 % des fumeurs et 85 % des non-fumeurs déclarent que l'interdiction de fumer est « totalement » appliquée à l'intérieur des cafés et bars
- 98 % des fumeurs et 92 % des non-fumeurs déclarent qu'elle est « totalement » appliquée dans les restaurants

Cependant, les associations notent des manquements de plus en plus nombreux à l'application de l'interdiction de fumer exposant ainsi les personnes aux dangers du tabagisme passif. Un récent sondage de l'association « Droits des Non Fumeurs » constate que 64% des Français ont été en contact au cours des six derniers mois avec la fumée de cigarette dans un endroit dans lequel il est interdit de fumer alors qu'ils n'étaient que 9% en 2008 et 21% de salariés en 2009 à être exposés à la fumée de tabac.

Pour recueillir des éléments permettant de militer pour un respect total de l'application de l'interdiction de fumer et de la protection du ta-

bagisme passif, la Ligue contre le cancer et Droits des Non Fumeurs, en partenariat, lanceront un observatoire visant à évaluer l'application de l'interdiction de fumer.

Les lieux ciblés par cet observatoire sont :

- les lieux de travail (entreprises)
- les restaurants/bars/cafés/discothèques
- les écoles/lycées/collèges

Cet observatoire sera élaboré sur la base d'un questionnaire dont le but est d'avoir des données quantitatives permettant d'intervenir auprès des autorités publiques afin de militer pour une protection du tabagisme passif pour tous.

Afin de le renseigner, nous aurons besoin de la contribution des membres des comités départementaux. En effet, nous recevons tous des plaintes de personnes qui subissent le tabagisme passif sur leur lieu de travail, il est important de les recenser et de renseigner l'observatoire afin de lutter pour une meilleure application de la législation. Les comités de la Ligue interviennent dans les établissements scolaires et sont souvent confrontés à des situations d'infraction. Pour que la Ligue fasse évoluer la situation actuelle, il faut absolument rendre visible le non respect de la loi.

Toutes les informations collectées seront traitées de manière confidentielle et non nominative, il ne s'agit pas de dénoncer mais d'évaluer une politique pour mieux prévenir. Cet observatoire s'inscrira dans les actions de surveillance de l'application de la réglementation relative à la lutte contre le tabagisme en France qui représentent un élément majeur de prévention et de dénormalisation du tabagisme.

POUR EN SAVOIR PLUS CONTACTER

Yana DIMITROVA-LAINÉ

Chargée de mission Prévention

Tél. : 01.53.55.25.60

yana.dimitrova@ligue-cancer.net

LE PAQUET DE CIGARETTES NEUTRE, UNE PRIORITÉ POUR L'UNION EUROPÉENNE

Le tabagisme tue 650 000 personnes par an en Europe, il représente la première cause de mortalité prématurée et un poids économique important dans les dépenses de santé.

Le paquet de cigarettes : premier vecteur de message promotionnel en direction des consommateurs.

Se jouant des innombrables réglementations restrictives relatives à la publicité, à la promotion et au marketing de la cigarette, l'industrie du tabac poursuit sa croissance insolente et met sur le marché des paquets attractifs qui séduisent un public de plus en plus jeune.

Le paquet est un élément central dans la stratégie de l'industrie du tabac, il banalise l'usage du tabac et l'inscrit comme facteur essentiel dans le développement de l'épidémie la plus meurtrière du 21ème siècle.

L'introduction du paquet neutre est une mesure majeure de santé publique

De nombreuses études constatent la réduction de l'attractivité des produits du tabac grâce au paquet neutre et une meilleure prise de conscience des effets nocifs du tabagisme grâce aux avertissements sanitaires. Ces derniers ont un impact indexé à leur taille : plus ils occupent de place sur les paquets, plus ils favorisent l'arrêt du tabac et la baisse du nombre d'entrées en tabagie des jeunes.

Une directive européenne qui peut sauver des vies

Partie prenante dans la conception de la Convention Cadre de Lutte Anti Tabac de l'OMS et Partie signataire, la Communauté Européenne est tenue de mettre en place les mesures qui y sont préconisées afin de tenir son engagement. Les lignes directrices des articles 11 et 13 de la CCLAT recommandent d'interdire l'utilisation de logos, de couleur, d'images de marque sur les emballages. Afin de mettre en place le conditionnement neutre, portant uniquement le nom du produit en caractères standardisés et les messages sanitaires, la Directive Européenne sur les produits du tabac doit adopter conjointement l'application du paquet neutre et des avertissements sanitaires couvrant 80% de la surface du paquet.

Pour réduire l'attractivité des produits du tabac et museler les messages publicitaires de

l'industrie, les parlementaires européens doivent soutenir et voter la révision de la Directive sur les produits du tabac visant l'introduction du paquet de cigarettes neutre et standardisé à l'instar de l'Australie qui le met en place le 1^{er} décembre 2012.

Il en va de la responsabilité des Parlementaires de contrecarrer ainsi le cynisme d'une industrie sans scrupules qui n'hésite pas à tromper ses clients en leur vantant ses produits sous les qualificatifs fallacieux du léger, du naturel, du glamour.

La Ligue contre le cancer a contribué à la conférence organisée au Parlement Européen à Bruxelles par SFP et FBC le 29 février de 18h à 21h sur le paquet neutre.

Nous vous engageons à nous rejoindre dans ce combat ! Mobilisez vos députés européens

Plain packaging: a priority for the European Union's Health Policy



Tobacco smoking kills more than 650,000 Europeans a year, representing the single largest preventable cause of death and a tremendous burden in economic, social and health costs.

Cigarette packaging: a marketing strategy for tobacco promotion

Packaging is a major tool of tobacco industry marketing, playing a central role in the development of the most deadly epidemic of the 21st century. Focus on growing legislative requirements to eliminate the effects of advertising or promotion on packaging. In order to fulfil its commitments to the FCTC, the EU should enforce plain packaging in its revision of the Tobacco Products European Directive (2001/83/EC). This means that the brand name only should be displayed on the package, in a standard colour and font style. Plain packaging should be adopted along with pictorial health warnings covering 80% of the front and back of tobacco packaging.

Plain packaging: a major public health measure

Numerous studies and evidence show that plain packaging reduces the attractiveness of tobacco products and increases awareness of health warnings. The effectiveness of pictorial and textual health warnings has been proven commensurate with their size. Such warnings are also known to encourage smoking cessation and prevent youth initiation.

The European Directive can save lives and prevent youth smoking initiation.

As a Party to the WHO Framework Convention on Tobacco Control (FCTC), the European Union is responsible for implementing the Convention's obligations. Guidelines to FCTC articles 11 and 13 state, "Parties should consider adopting plain packaging requirements to eliminate the effects of advertising or promotion on packaging." In order to fulfil its commitments to the FCTC, the EU should enforce plain packaging in its revision of the Tobacco Products European Directive (2001/83/EC). This means that the brand name only should be displayed on the package, in a standard colour and font style. Plain packaging should be adopted along with pictorial health warnings covering 80% of the front and back of tobacco packaging.

In order to decrease the attractiveness of tobacco products and counteract the tobacco industry's promotional tactics, European Parliamentarians should support and vote in favour of a Tobacco Products European Directive that includes a legally binding obligation to plain and standardised packaging, as per the Tobacco Plain Packaging Bill 2011 to be implemented in Australia on 1 December 2012. 75% of EU citizens support pictorial health warnings and 64% support a ban on logos, colours and promotional elements on tobacco packages.

The French League against cancer is partner to the conference on pictorial health warnings and standardised packaging for tobacco products to be held in the European Parliament, Brussels, on 29 February 2012 from 18:00-21:00. All Parliamentarians and EMU Committee members are welcome.

The French League against cancer committed to phasing out tobacco

The ambitious target of the French League against cancer is "Smile de tabac 2020". The League is committed to a struggle that aims to protect all persons, in particular the most vulnerable, by preventing smoking initiation, limiting tobacco control as a major societal issue, and continuously underlining the devastating health, social, economic and environmental consequences of smoking.

The French League against cancer fights for the creation of an international tobacco solidarity law on the benefits of the tobacco industry to the public eye principle. This law will be dedicated to tobacco control. Other effort and the law would both ban the economic barriers of tobacco smoking and prevent smoking initiation. To support the implementation of the Tobacco Solidarity Law please sign the online petition at www.baner-paquet.fr

For more information: www.ligue-cancer.net or + 33 1 53 55 24 44



LES POLES DE COMPETENCES EN EDUCATION POUR LA SANTE

Témoignage de Lydie Carduner, Coordinatrice du Comité des Côtes-d'Armor

Le pôle de compétences en éducation pour la santé et promotion de la santé de Bretagne a été créé en 2005 sous l'impulsion de l'IREPS Bretagne qui en assure la coordination. Financé par l'INPES, il a impliqué dès le départ de nombreux organismes et réseaux :

- **AIDES** Délégation Grand-Ouest - Association de lutte contre le SIDA
- **ANPAA** Bretagne - Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie
- **CIRDD** Bretagne - Centre d'information régional sur les drogues et les dépendances
- **IREPS** Bretagne - Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé
- **CRIJ** Bretagne - Centre régional information jeunesse
- **Ligue contre le cancer** (au titre de la coordination bretonne de prévention)
- **Mutualité Française Bretagne**

Afin d'accroître la légitimité et la lisibilité de la Ligue contre le cancer à l'échelon régional, une **coordination bretonne de prévention** a été créée en 2006 et officialisée, au mois d'avril de la même année, par la signature d'une charte entre les 4 Présidents des Comités bretons. Cette initiative nous a notamment permis d'être considérés par l'IREPS Bretagne comme un partenaire régional de choix et d'être invités par celui-ci à rejoindre le pôle de compétences en éducation pour la santé. L'objectif général de ce pôle est de développer la qualité des actions en éducation et promotion de la santé au service de la politique régionale de santé, par le renforcement et la capitalisation des compétences des acteurs de la région.

Le Comité 35 représente la coordination bretonne de prévention au sein de son comité de pilotage. En 2006, 5 axes de travail ont été développés : formation initiale, formation continue, conseil méthodologique, évaluation, outils d'intervention et documentation. Ils ont permis la création de plusieurs supports (téléchargeables sur www.epspolebretagne.fr). Le Comité 22 a rejoint le groupe « formation continue » et le Comité 35 le groupe « outils ». En 2011, 4 nouveaux axes de travail ont été développés: communication, formation, lien avec la recherche et démarche qualité.

Cette implication au sein du pôle de compétences a permis à notre Comité d'être connu et reconnu à l'échelon régional comme un partenaire compétent en matière d'éducation et de promotion de la santé. A titre personnel et professionnel cela a été pour moi une expérience enrichissante et valorisante.

LC

EN SAVOIR PLUS SUR LES POLES DE COMPETENCES EN EDUCATION POUR LA SANTÉ ET PROMOTION DE LA SANTÉ

Les pôles régionaux de compétences en éducation pour la santé (EPS) et promotion de la santé (PS) sont des plateformes ressources qui fédèrent les compétences et ressources en EPS/PS présentes en région. Ils sont soutenus financièrement par l'Inpes. Il en existe 26, soit un par région. Chaque pôle est porté par une association référente (*Ireps, Cres ou fédération d'acteurs*), qui anime le pôle et coordonne l'activité de la plateforme, en lien avec ses « partenaires ». Ces derniers sont des associations thématiques de lutte contre une maladie, des associations de prévention et promotion de la santé, des organismes mutualistes. En tant que membre associé au pôle ils ont signé une charte avec lui et ainsi contribuent aux missions du pôle en développant des activités et des prestations. Les pôles ont notamment pour objectif le développement de l'EPS/PS en région et l'amélioration de la qualité des programmes et des actions mises en place localement.

<http://www.inpes.sante.fr/espacereseau/index.asp>

JOURNÉE MONDIALE SANS TABAC

31 MAI 2012

Cette journée, organisée chaque année le 31 mai, est axée autour des dangers du tabac pour la santé et de l'action antitabac de l'OMS. Elle donne l'occasion de faire passer des messages en matière de lutte antitabac ainsi que de susciter l'adhésion à la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (CCLAT).

Le thème choisi par l'OMS pour le 31 mai 2012 est « l'ingérence de l'industrie du tabac » thème relatif à l'article 5.3 de la CCLAT qui veille à ce que les politiques de santé publique ne soient pas influencées par des intérêts commerciaux et autres de l'industrie du tabac. Ce thème souligne la nécessité de dénoncer et contrer l'action insidieuse et les tentatives permanentes pour affaiblir la lutte contre le tabagisme dans le monde.

La Journée mondiale sans tabac (JMST) vise à informer le grand public sur les tactiques de l'industrie du tabac, lourdes de conséquences en vies humaines. Comme stipulé dans les lignes directrices de l'article 5.3 il est primordial d'accroître la prise de conscience des agissements de l'industrie visant à contrer les actions de contrôle du tabac.

Pour marquer cette journée et suivre les recommandations de la CCLAT et de l'OMS, les comités départementaux de la Ligue contre le cancer peuvent communiquer sur toute ingérence constatée de l'industrie du tabac dans les politiques publiques de leur région en plus de relayer la campagne « Tueurs-payeurs » en multipliant les signatures de la pétition en ligne.

La campagne de mobilisation « tueurs-payeurs », en parfaite cohérence avec le thème de la JMST, milite pour la mise en place d'un prélèvement international sur les bénéfices de l'industrie du tabac en application du principe « pollueurs-

payeurs » qui abondera un fonds sécurisé destiné au financement du contrôle du tabac. Éthique, efficace, solidaire et exemplaire, ce prélèvement permettrait de prendre en charge les désastres causés par la consommation de ce poison.

Les comités départementaux peuvent décliner la campagne sur leurs lieux d'intervention habituels (établissements scolaires, hôpitaux, mairies...) en encourageant les personnes rencontrées à signer une carte « tueurs-payeurs » ou la pétition en ligne. C'est avant tout une journée de prévention du tabagisme, n'hésitez pas à rappeler également les méfaits du tabagisme sur la santé.

A lire sur ce même thème le témoignage de M. Risch, comité du Bas-Rhin, dans la rubrique « En direct des régions ».

YD

**POUR SOUTENIR
LA CRÉATION
DU PRÉLÈVEMENT
SOLIDAIRE TABAC**

**Merci de relayer la pétition
sur www.tueurs-payeurs.fr**

POUR EN SAVOIR PLUS

Site OMS:

<http://www.who.int/mediacentre/events/annual/wntd/fr/>

Pour toute demande d'information contacter:

Yana DIMITROVA-LAINÉ

Chargée de mission Prévention

Tél. : 01.53.55.25.60

yana.dimitrova@ligue-cancer.net



« TUEURS- PAYEURS » CARTONNE AU BAS-RHIN

Le comité du Bas-Rhin, qui en est déjà à plus de 3000 signatures, constate qu'à 2, 3 ou 4 bénévoles, il est possible d'interpeller

avec gentillesse et sans effrayer les passants tout en leur expliquant en quelques mots les buts et les enjeux de la campagne de mobilisation tueurs-payeurs.

La méthode instaurée par le comité du Bas-Rhin pour recueillir des signatures :

Les ingrédients : une table avec une affiche et une urne "boîte à lettres", se revêtir des T-shirts et surtout arborer un sourire engageant.

"Bonjour, est-ce que vous seriez d'accord avec nous pour que les fabricants... etc... Si vous le voulez bien, vous pouvez remplir et signer une carte, etc..."

(Ne pas oublier de mettre l'adresse du Comité local sur les cartes : tampon ou étiquette).

Les lieux où cela marche bien (environ 200 signatures en 3 heures) à Strasbourg sont :

- le trottoir devant les bureaux du Comité
- les halls d'accueil des hôpitaux et cliniques (demander évidemment l'accord préalable de la direction)
- les restaurants universitaires (ça marche très fort).

Dans les hôpitaux et cliniques : on y obtient en général les signatures des "blouses blanches" mais aussi des "blouses de couleurs" (même s'agissant d'éventuels fumeurs), de personnes de passage, visiteurs, malades en proportions variables...

Les gens de moins de 40 à 50 ans semblent répondre plutôt mieux.

Les "plus vieux" ont plus volontiers la surdité sélective (en proportion variable aussi). On fait

parfois des rencontres émouvantes, comme des malades qui signent avec enthousiasme alors qu'ils sont très gravement atteints.

Une demi-journée de sourires par-ci, par-là, et ça repart...

Voilà de quoi je peux témoigner !

M. René Risch,
*Membre de la Commission Information
Prévention
Administrateur du comité du Bas-Rhin*

La mobilisation de tous les Comités départementaux est indispensable ! Limitons, ensemble, les profits des industriels du tabac, profits réalisés sur le dos de victimes en danger de mort.



POUR VOUS IMPLIQUER DANS LA CAMPAGNE TUEURS-PAYEURS POUR LE 31 MAI

le kit communication composé de faux paquets de cigarettes, de dépliants, de cartes postales et de tee-shirts est à votre disposition. Pour le commander, contactez Jean-Raphaël Bizard (01 53 55 24 91 - bizardj@ligue-cancer.net).

Pour toute question sur la campagne tueurs-payeurs, contacter :

Elodie Audonnet - Tél: 01 53 55 25 31
audonnete@ligue-cancer.net

Yana Dimitrova -Lainé - Tél: 01 53 55 25 60
dimitrovay@ligue-cancer.net



QU'EST CE QUE LE PAQUET NEUTRE

Paquet neutre :

Le paquet neutre est un paquet de cigarettes :

- de couleur unique, neutre, sans logo ni image de marque ;
- sans couleurs ni texte promotionnel hormis le nom de la marque en caractères standardisés identiques pour l'ensemble des produits du tabac.
- standardisé tant par sa couleur, sa police de caractères que par sa taille et son mode d'ouverture.

Le paquet neutre comporte :

- des avertissements sanitaires textuels et graphiques, sur les deux faces du paquet et idéalement sur 80% de sa surface, positionnés sur la partie supérieure du paquet ;
- des informations sur les composants toxiques du produit.

Selon une revue de la littérature⁽⁴⁾ relative aux effets du paquet neutre, trois conclusions sont apportées par les auteurs : le paquet neutre accroît l'efficacité des avertissements sanitaires, lutte contre les idées reçues relatives au tabagisme et réduit l'attractivité de la marque. Une étude française⁽⁵⁾ souligne que le paquet neutre est moins attrayant qu'un paquet comportant une marque et est considéré comme un moyen efficace de prévenir l'initiation du tabagisme et motiver l'arrêt du tabac.

Cette tendance est également mise en avant par une étude australienne⁽⁶⁾ menée en 2008 auprès de 800 fumeurs. Elle montre que l'attractivité du

produit décroît sensiblement avec l'adoption d'un paquet sans couleur, marque et logo. Une étude similaire⁽⁴⁾ impliquant des étudiants publiée en 2009 souligne que la disparition progressive de la marque entraîne une vision moins attractive du paquet de cigarettes chez les jeunes fumeurs.

Avertissements sanitaires :

Le conditionnement neutre des produits du tabac confère plus d'efficacité et de relief aux mises en gardes et messages sanitaires et empêche que la forme et les couleurs de l'emballage ne détournent l'attention des consommateurs.

Une étude canadienne a révélé que les mises en garde illustrées semblent être particulièrement efficaces chez les jeunes : plus de 90 % déclarent que les avertissements graphiques leur ont fourni des informations importantes sur les effets sanitaires de l'usage du tabac, qu'ils sont pertinents et rendent l'action de fumer moins attrayante⁽⁵⁾. C'est pourquoi il est crucial que les mises en garde illustrées de plus grand format figurent à l'avant et au dos du paquet⁽⁶⁾.

D'autres études⁽⁷⁾ apportent des données chiffrées convaincantes : les avertissements sanitaires illustrés pourraient réduire la prévalence de 1,5 à 2%, augmenter le nombre d'arrêts de 5 à 10% et diminuer l'initiation au tabagisme de 1 à 2%.

Aspects réglementaires

Le paquet neutre trouve son fondement dans les recommandations des textes internationaux. Pour respecter leurs engagements les pays signataires de la CCLAT (Convention Cadre de Lutte Anti Tabac), dont la France, doivent le mettre en place. Le paquet neutre sera également une des mesures préconisées dans le cadre de la révision de la Directive Européenne relative aux produits du tabac. Enfin, le paquet neutre est également une mesure que la France pourra adopter au niveau national à l'instar de l'Australie qui l'introduira le 1er décembre 2012.

(SUITE) LE PAQUET NEUTRE

Partie prenante dans la conception de la Convention Cadre de Lutte Anti Tabac de l'OMS et Partie signataire, l'Union Européenne est tenue de mettre en place les mesures qui y sont préconisées afin de tenir ses engagements. Afin d'introduire le conditionnement neutre, portant uniquement le nom du produit en caractères standardisés et les messages sanitaires, la Directive Européenne sur les produits du tabac doit adopter conjointement l'application du paquet neutre et des avertissements sanitaires couvrant 80% de la surface du paquet sur les deux faces. Cette directive doit être publiée en 2014. Il convient de militer pour une directive européenne forte de mesures telles que le paquet neutre.

La Ligue contre le cancer demande :

- La mise en place du paquet neutre afin de neutraliser les messages promotionnels de l'industrie du tabac visant à vendre de plus en plus de produits du tabac.
- La mise en place simultanée d'avertissements sanitaires textuels et graphiques couvrant 80% de la surface du paquet sur les deux faces. Les avertissements sanitaires doivent être placés sur la partie supérieure du packaging pour impacter le consommateur et être renouvelés régulièrement afin d'éviter la lassitude.

Car :

- Ces mesures permettent d'améliorer l'information des consommateurs, en particulier celle des jeunes et des enfants ;
- Ces mesures permettent de réduire l'initiation au tabagisme des jeunes et motive l'arrêt chez les fumeurs ;
- C'est une mesure de santé publique qui réduit au silence l'industrie du tabac.

⁽¹⁾ Hammond D., *Plain Packaging regulations for tobacco products*, 2010

⁽²⁾ Karine Gallopel-Morvan, Crawford Moodie, David Hammond, Figen Eker, Emmanuelle Béguinot, Yves Martinet, *Consumer perceptions of cigarette packs design in France*.

⁽³⁾ Wakefield M, Germain D et Durkin S ; *How does increasingly plainer cigarette packaging influence adult smokers perceptions about brand image ?*

⁽⁴⁾ Wakefield M, Germain D et Durkin S : *Adolescents perceptions of cigarettes brand image*, 2009

⁽⁵⁾ Santé Canada. *Les effets du tabac sur la santé et les messages d'avertissement concernant la santé sur les paquets de cigarettes : sondage mené auprès des adultes et des fumeurs adultes et sondage mené auprès des jeunes*. ERG, janvier 2005

⁽⁶⁾ Sambrook Research International, *A review of the science base to support the development of health warnings for tobacco packages*, mai 2009

⁽⁷⁾ Hammond, D, *Text and graphic warnings on cigarette packages: Am J Prev Med*, 2007

Levy, Gitchell and Chaloupka. « *The effects of tobacco control policies on smoking rates: a tobacco control scorecard*.

» *J Public Health Manag Pract*, 2004

YD

POUR EN SAVOIR PLUS CONTACTER

Yana DIMITROVA-LAINÉ

Chargée de mission Prévention

Tél. : 01.53.55.25.60 - yana.dimitrova@ligue-cancer.net

E SPACES SANS TABAC

La Ligue contre le cancer a lancé le 20 février 2012 le label « plage sans tabac » en faisant de la belle plage du Centenaire au cœur historique de Nice un espace non-fumeur. Cette action fait partie du programme « Sortir du tabac avant 2030 » engagée par la Ligue et vise à promouvoir une vie sans tabac.

« Plage sans tabac » est le premier d'une série d'espaces, actuellement décliné en 4 labels : « Plage sans tabac », « Jardin sans tabac », « Parc sans tabac » et « Espace sans tabac ». Le label national « Espace sans tabac » a pour vocation de proposer au grand public, en partenariat avec des collectivités territoriales (municipalités, conseils généraux, conseils régionaux, etc.), des espaces non soumis à l'interdiction de fumer du décret Bertrand, dans lesquels il sera interdit de fumer.

La réduction du tabagisme sollicite une variété de stratégies. Après avoir remporté un certain succès avec des mesures d'ordre législatif, plusieurs experts et intervenants du contrôle du tabac prônent désormais la dénormalisation du tabagisme, promue par les labels mis en place par la Ligue.

La dénormalisation est un concept qui vise à changer les attitudes face à ce qui est considéré généralement comme un comportement normal et acceptable. L'objectif de la dénormalisation est

de faire du tabagisme un acte anormal et inacceptable.

L'interdiction de fumer dans les lieux publics (intérieurs ou extérieurs) contribue à la dénormalisation du tabagisme dans la société. Plus un produit disparaît de notre environnement, moins il est consommé. L'interdiction de fumer sur les plages françaises ou dans les autres espaces labélisés renforce cette dénormalisation.

La Ligue souhaite développer des « Espaces sans tabac » car ils contribuent à

- la dénormalisation du tabagisme.
- réduire l'initiation au tabagisme des jeunes.
- éliminer l'exposition au tabagisme passif, notamment des enfants.
- encourager l'arrêt du tabac.

La création d'un « Espace sans tabac » peut être proposée aux maires, présidents de communautés d'agglomération, Présidents de conseils généraux (pour les parcs départementaux). Eventuellement, le label peut être attribué à des partenaires privés (parcs d'attraction, parcs zoologiques, parcs régionaux, ...). Une documentation accompagne ce programme, elle est mise à disposition des comités départementaux qui souhaitent promouvoir des espaces sans tabac.

YD



POUR EN SAVOIR PLUS

Téléchargez dès maintenant le label Plage sans tabac mis en place par l'association:

<http://www.ligue-cancer.net/article/download/11940>

Modèle type convention « Espace sans tabac » disponible sur Intranet

Pour toute information Contacter :

Yana DIMITROVA-LAINÉ
Chargée de mission Prévention
Tél. : 01.53.55.25.60
yana.dimitrova@ligue-cancer.net

Elodie AUDONNET
Chargée de communication
Tél : 01 53 55 25 31
elodie.audonnet@ligue-cancer.net

DEPISTAGE

MARS BLEU 2012 : MOIS DE MOBILISATION CONTRE LE CANCER COLORECTAL

La campagne Mars bleu 2012 a été lancée, jeudi 1er mars, lors d'une conférence de presse organisée au ministère de la santé. L'occasion de rappeler l'importance du dépistage de ce cancer, à l'origine de plus de 17 000 décès chaque année et d'annoncer le passage progressif au **nouveau test immunologique** (voir les pages 20 et 29) dans le cadre du programme de dépistage.

Le programme de dépistage organisé du cancer colorectal, généralisé depuis fin 2009, concerne l'ensemble des départements français, et s'adresse aux personnes âgées de 50 à 74 ans. Il permet de détecter précocement des lésions précancéreuses et cancéreuses du côlon-rectum. Il repose aujourd'hui sur un test de recherche de sang dans les selles, au gâiac (test HémocultII) et proposé à la population à risque moyen - la population à risque élevé devant pratiquer d'emblée une coloscopie.

Nora Berra a annoncé le passage au test immunologique à prélèvement unique dans le cadre de ce programme, pour le

début de l'année prochaine (objectif mars bleu 2013).

Afin de continuer à sensibiliser la population cible et à mobiliser les professionnels de santé sur l'importance d'un dépistage réalisé régulièrement, l'INCa, en lien avec le ministère chargé de la santé et les régimes d'Assurance maladie, reconduit cette année sa campagne nationale d'information et de communication sur le thème :

« Dès 50 ans, c'est le moment... de parler du dépistage du cancer colorectal avec son médecin traitant ». Le dispositif d'information reste inchangé, afin de permettre à la population de s'approprier mieux le message.

Une participation stable et toujours insuffisante et inégale selon les régions

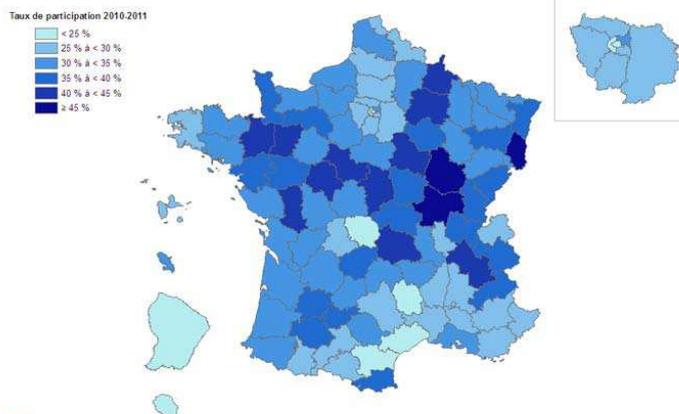
Selon l'InVS, 5 millions de Français ont participé au programme de dépistage organisé sur la période 2010-2011. C'est près d'un tiers de la population-cible. La

participation nationale est estimée à 32 % ; elle est plus élevée chez les femmes (34 %) que chez les hommes (30 %), quelle que soit la tranche d'âge observée.

On constate également que les personnes de plus de 60 ans adhèrent davantage au programme que les individus plus jeunes. Si ce taux de participation est stable (32 % en 2010-2011 vs 34 % en 2009-2010), il reste toutefois inférieur aux recommandations européennes de 45 % au minimum.

La participation au dépistage organisé est inégale selon les régions. Le taux le plus élevé est enregistré pour la Bourgogne (47,5 %) et le plus faible pour La Corse (8,3 %). Parmi les 5 départements qui enregistrent un taux supérieur au seuil recommandé (45 %), les plus élevés sont observés en Côte-d'Or et en Saône-et-Loire (plus de 50 % de participation). On peut noter que les taux de participation de 23 départements ont augmenté entre 2009-2010 et 2010-2011.

Programme national de dépistage organisé du cancer colorectal
Années 2010-2011
Taux de participation départementaux standardisés (population de référence : France 2009)



Source : InVS, 01/03/2012 (Info de date : 03/03/2012)
Données issues des structures de gestion départementales du dépistage organisé du cancer colorectal

DEPISTAGE

(SUITE) MARS BLEU 2012

Dans le cadre des actions « Mars bleu » et des manifestations du « Côlon Tour » et afin de favoriser cette appropriation et contribuer ainsi à l'augmentation de la participation de la population cible au dépistage du cancer colorectal, le service Prévention et Promotion du Dépistage a lancé une opération nationale avec un bracelet brésilien « Avec la Ligue, pour la vie », comme cela avait déjà été proposé au mois d'octobre.

L'objectif de cette opération : informer et sensibiliser les femmes et les hommes à l'intérêt du dépistage, lors des actions auxquelles participent les comités départementaux de la Ligue contre le cancer pendant le mois de mars, mais aussi tout au long de l'année, et permettre aux bénévoles et salariés d'engager le dialogue pour parler de l'intérêt du dépistage organisé du cancer colorectal, et de faire adhérer et/ou fidéliser les personnes à cette démarche.

Il sera proposé aux femmes et aux hommes de porter ce bracelet, pour marquer leur engagement à participer au dépistage du cancer colorectal, et/ou à relayer le message auprès de leurs proches pour qu'ils y participent : « Dès 50 ans, c'est le moment... ».

NC

LES TESTS IMMUNOLOGIQUES

Ils reposent sur la détection de la présence d'hémoglobine humaine dans les selles, grâce à l'utilisation d'anticorps monoclonaux ou polyclonaux spécifiques qui réagissent avec la partie globine de l'hémoglobine humaine. Les différentes études colligées montrent que ces tests permettent de détecter 2 à 2,5 fois plus de cancers et 3 à 4 fois plus d'adénomes avancés que le test actuel avec cependant un nombre de coloscopies au moins 2 fois plus important.

Les gains de sensibilité associés aux tests immunologiques concernent davantage les lésions précancéreuses et ils diagnostiquent plus souvent des cancers localisés à un stade débutant. La prise en charge thérapeutique sur les lésions intervient donc plus précocement, elle est donc plus efficace.

Ce test se fait sur un prélèvement unique de selles (versus 6 sur 3 jours avec le test actuel) ce qui est susceptible d'améliorer le taux de participation au programme. Parmi ses avantages, la lecture automatisée de ces tests garantit à la fois une meilleure fiabilité et une reproductibilité des procédures de révélation, permettant de renforcer l'assurance qualité. De plus, la réalisation plus simple de ce test devrait permettre aux médecins généralistes de convaincre plus facilement leurs patients de le faire.

NC



POUR EN SAVOIR PLUS

Pour les commandes en ligne des outils déjà imprimés :

www.e-cancer.fr/diffusion accessible à l'ensemble des partenaires de l'INCa

Pour le téléchargement des fichiers d'impression et autres documents, l'espace de partage :

<ftp://partage.e-cancer.fr>

Pour tout renseignement sur la campagne ou pour obtenir les codes d'accès de l'espace de partage :

infodepistage@institutcancer.fr ou 01 41 10 14 30

Pour plus d'informations et pour vos commandes contacter :

Nathalie CLASTRES
Chargée de mission Dépistage
Nathalie.clastres@ligue-cancer.net
Tél: 01.53.55.24.68

DEPISTAGE

DVD « QUESTION(S) CÔLON ? »

Les réponses en images pour comprendre facilement le dépistage du cancer colorectal.

Le service Prévention et Promotion du Dépistage vous a fait parvenir courant janvier un exemplaire du DVD « **Question(s) côlon ?** », film soutenu financièrement par la Ligue et conçu par l'ADECA 75, la structure de gestion des dépistages de Paris. Ce DVD est un film pédagogique, qui explique par étapes claires le processus qui mène au cancer colorectal pour mieux expliquer le principe et l'intérêt du dépistage : pourquoi la recherche de sang dans les selles permet de repérer voire d'éviter un cancer colorectal ?

La population âgée de 50 à 74 ans concernée par ce dépistage mais aussi le grand public, au titre de proches pouvant motiver au dépistage, sont les destinataires de ce film de vulgarisation scientifique vivant, explicatif, dédramatisant et facilement compréhensible. Les relais associatifs de terrain, structures de gestion des dépistages des cancers, partenaires institutionnels pourront s'appuyer sur ce film pour leurs animations.

Ce film de 13 minutes, alterne micro-trottoirs, animations graphiques, et interviews de professionnels ; il peut être vu d'une seule traite ou fractionné selon les besoins en 5 séquences :

1. Le côlon
2. Polypes et cancer
3. Le test de recherche de sang dans les selles
4. Le dépistage organisé du cancer colorectal
5. La coloscopie

Le film est accompagné d'un mode d'emploi qui permet à l'utilisateur de mener des actions auprès des publics ciblés et d'animer des séances en fonction de ces publics, avec le choix d'une séquence ou de plusieurs séquences, en fonction des objectifs d'information et/ou de sensibilisation.

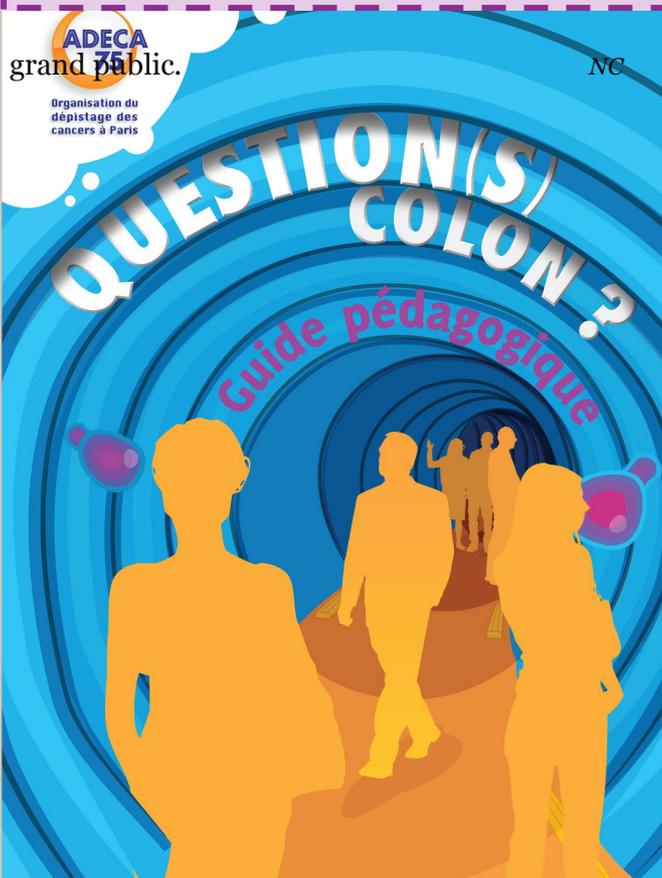
Ce DVD constitue un bon élément en

complément d'animation du Colon Tour.

La proximité et le contact direct sont essentiels pour sensibiliser à la santé et à la prévention les populations les moins insérées socialement et les plus précaires et ainsi favoriser l'émergence et la persistance d'une culture de dépistage auprès du

RAPPEL

L'envoi du DVD a également été accompagné d'un questionnaire que nous vous demandons de bien vouloir retourner à l'ADECA75 dans l'enveloppe T fournie, afin de contribuer à l'évaluation de cet outil pédagogique soutenu financièrement par la Ligue.



POUR EN SAVOIR PLUS CONTACTER

Nathalie CLASTRES
Chargée de mission Dépistage
Nathalie.clastres@ligue-cancer.net
Tél: 01.53.55.24.68

LA LIGUE CONTRE LE CANCER LANCE LA 1^{ÈRE} SEMAINE DE LA PROTECTION SOLAIRE

En 2011 plusieurs partenariats ont vu le jour afin de soutenir la prévention des risques solaires. Faisant suite à ces opérations, à partir de 2012, la Ligue entreprend la création d'un événement multipartenarial autour du solstice d'été et lancera la première « semaine de la protection solaire » durant la 3^{ème} semaine de juin.

La Ligue mettra au service de cette action ses compétences et ses équipes de bénévoles, pour une mobilisation nationale des comités départementaux, des maitres-nageurs sauveteurs, dans les trains IDTGV, dans les magasins Decathlon et dans les centres de loisirs UCPA, afin d'informer et de sensibiliser le public à l'importance de bien se protéger du soleil et profiter au mieux de ses bienfaits sans danger !

Cette opération est en cours de montage et nécessite encore une coordination des différents partenaires.

Voici un aperçu des différentes phases et calendrier des actions envisagées :

TRIBORD :

- Création et impression de 180 000 exemplaires
- Diffusion de 150 tops aux intervenants soleil de la Ligue
- Création d'un groupe Facebook relais de l'opération axé sur « les parents qui protègent leurs enfants »
- Animations en magasins Decathlon - dates et lieux TBD avec Tribord

SNSM :

- Information/Formation des Maitres-nageurs sauveteurs à définir avec la SNSM
- Affichage index UV sur les panneaux de plage
- Diffusion sur 250 plages (liste TBD) du Guide avec le kit bracelet de plage pour les enfants

IDTGV :

- Actions de sensibilisation dans les trains IDTGV :
 - 1^{ère} période : Week-end de Pentecôte – sens Paris-Provence
 - 2^{ème} période : pendant la semaine de la protection solaire – sens Paris-Provence
- Diffusion de l'opération sur le site Internet

UCPA :

5 au 7 Avril -Week-end de Pâques : Intervention auprès des 100 Responsables Unités Jeunesse de l'UCPA pour sensibilisation aux méfaits du soleil et à la protection des enfants sur le site de Bois le Roy

5-7 Mai : Trophée des Lycées UCPA : 200 lycéens rassemblés 3 jours à Lorient pour un projet « Voile » placé sous le signe de l'accessibilité. <http://www.tropheedeslycees.org>

- Mise en place d'un stand « Grand Public » : mise en avant des partenaires de l'opération pour sensibiliser les lycéens et visiteurs
- Implication de Tribord avec mise à disposition de T-shirts Top pour équiper les 100 lycéens présents sur l'eau simultanément
- Implication de la SNSM avec animation « sensibilisation Maritime » au sein de la Base sous-marine de Lorient (Lycéens et Grand Public)
- Communication On-Line auprès des clients « Vacances UCPA »
- Mise en avant de l'information au sein des 3 newsletters mensuelles UCPA du mois de Mai (180 000 contacts) => renvoi vers un lien URL

- Relais sur Facebook UCPA - 17 000 contacts à date

JUIN/JUILLET :

- Mise à disposition de places sur un centre UCPA dans le cadre d'une opération commune
- Animation au sein du concept store UCPA Paris lors de la semaine de protection solaire
- Mise en place d'une journée / soirée événement au sein des 2 bureaux de vente UCPA avec présence des comités de proximité
- Mise en place d'actions « événement » avec présence des comités de proximité...
- Evénements au sein de Loisirs de proximité UCPA
- Départs de Juillet des enfants sur les plateformes de cars (à définir)

La Ligue enverra un communiqué de presse validé par tous les partenaires à ses contacts, appuiera l'opération sur son site internet/newsletter (150 000 abonnés), et la relaiera via les réseaux sociaux (19 000 fans Facebook).

NC

Pour en savoir plus contacter :

Nathalie CLASTRES
Chargée de mission Dépistage
Nathalie.clastres@ligue-cancer.net
Tél: 01.53.55.24.68

Les services Prévention et Partenariats avec les entreprises travaillent ensemble à la construction de cet événement. Nous ne manquerons pas de vous informer de l'avancée de cette opération, des modalités de mise en oeuvre des actions et de la disponibilité des outils.

Nous comptons sur votre soutien et votre collaboration pour que cette opération soit un succès.



LES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE DE GUADELOUPE SE MOBILISENT CONTRE LE CANCER DU SEIN !

L'association des étudiants en médecine de la Guadeloupe, dans le cadre de ses actions solidaires et caritatives, a réalisé un calendrier en faveur de la lutte contre le cancer du sein.

Il s'agit d'un calendrier de photos artistiques avec pour modèles des étudiantes en médecine dont la poitrine sera peinte par des artistes Body-Painteurs.

L'année dernière le calendrier "Sidaction, Osons..." avait permis de reverser la somme de 11 000 euros à l'association de lutte contre le SIDA.

Cette année l'association des étudiants en médecine a décidé de reverser la totalité des fonds collectés au profit du Comité Guadeloupe – Ligue contre le cancer.

L'achat de ce calendrier 2012 au prix de **10€** permettra ainsi au Comité Guadeloupe de poursuivre ses actions quotidiennes de recherche, d'information, de prévention, de promotion des dépistages, d'actions pour les malades et leurs proches.



VOUS POUVEZ COMMANDER LE CALENDRIER

Sur le site Internet suivant : <http://calendrier.medikwestindies.fr>
OU

Contactez le comité de la Guadeloupe:
Tél. : 05.90.21.63.63
cd971@ligue-cancer.net

ACTION DE PROMOTION DES DÉPISTAGE

Le comité de la Gironde a mené une action de sensibilisation aux dépistages des cancers auprès du personnel de l'entreprise « Bouygues télécom ».

L'objectif opérationnel est la tenue d'un **stand d'information** sur le temps de la pause déjeuner (11H30-14H30) le 23/11/2011 en proposant un quiz santé dont les réponses sont à trouver dans des brochures (brochures INCa sur les dépistages).

MOYENS :

- Présence du service médical et infirmier de l'entreprise
- Participation d'un médecin gynécologue et d'un éducateur-santé de la Ligue Contre le Cancer
- Quiz santé avec une dizaine de lots à gagner (Aquarelle, visites de musées-de ville, ballons de rugby, coffret eaux des Abatilles) offerts par la Ligue Contre le Cancer
- Boissons, gâteaux offerts par le restaurant d'entreprise.

RESULTATS:

Messages clés à faire passer : « prendre soin de soi et de ses proches » **Inciter à consulter des professionnels de santé sur des questions de dépistage des cancers** féminins (sein - col utérin), du cancer colorectal et du cancer de la peau.

Quantitatifs :

- **160 personnes** ont participé au quiz en répondant à 4 questions à partir de brochures de l'Institut National du Cancer (soit **40% des effectifs présents**)
- **Environ 400 personnes** déjeunant au restaurant d'entreprise sont passées devant le

stand d'information santé sur un total de 700 salariés de l'entreprise.

- Vente de 4 calendriers 2012 au profit de la Ligue, 20€ de dons collectés.

Qualitatifs :

- Très bon accueil des salariés, avec **un temps de présence sur le stand permettant des échanges** constructifs (en moyenne entre 5 et 10 min.).
- **L'incitation de l'infirmière à participer au quiz ainsi que les lots à gagner ont fait s'arrêter les salariés** sur le stand.
- La présence des médecins (de l'entreprise et de la Ligue) a été appréciée pour le prolongement des échanges sur des questions plus précises.

HA

POUR EN SAVOIR PLUS CONTACTER

Alexia ANTOINE, Coordinatrice Prévention - Dépistage au comité de la Gironde

Tél: 05.56.33.22.25

a.antoincancer33@wanadoo.fr

cd33@ligue-cancer.net



LE BAGAGE DE BONNESANTE

Depuis 2004, avec le soutien actif du comité départemental de la Ligue de Charente-Maritime (CD17), sont nés des jeux originaux d'éducation pour la santé destinés, initialement, à animer la semaine nationale de lutte contre le cancer, auprès des enfants des écoles volontaires de Saintes, puis de tout le département.

Ces jeux ont rencontré la seconde édition d' « AGIR pour la prévention : une initiative Sanofi-Aventis » ; nous les avons alors regroupés dans une mallette ; adaptés pour une audience régionale ; leur route a ainsi croisé celle des trois autres comités de la région (CD 16, 79 et 86) qui se sont joints au projet ; et avec l'aide du CRES-CODES 86 de l'époque (devenu IREPS depuis) et le soutien de l'éducation nationale, nous les avons organisés en un véritable programme d'éducation pour la santé. Un programme destiné à sensibiliser les enfants d'âge scolaire (qu'ils soient ou non porteurs d'un handicap) aux risques de survenue d'une maladie chronique non transmissible...

Le Bagage de BONNESANTE, pour partir d'un bon pied sur les chemins de la vie était né, aube d'une aventure qui se poursuit au fil des ans et fédère de nombreux partenaires :

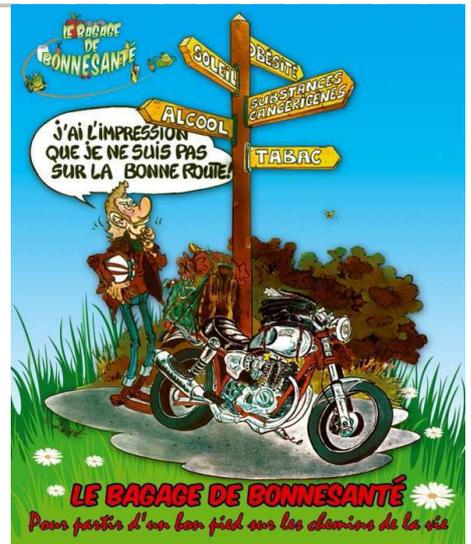
- ⇒ Une animation initiale pour mettre le pied à l'étrier des animateurs et futurs ambassadeurs de BONNESANTE ;
- ⇒ Cinq jeux et de nombreuses déclinaisons qui sont autant d'appropriations et d'adaptations des outils du Bagage ;

- ⇒ Cent six ambassadeurs formés sur toute la région Poitou-Charentes...
- ⇒ Près de deux cents mallettes mises à disposition ;
- ⇒ Plus de quatre mille jeunes sensibilisés en deux années de mise en oeuvre du programme.

Si bien qu'un tome 2 du guide de l'animateur est en cours de réalisation afin de relater toutes les expériences recensées d'utilisation du Bagage. En s'appuyant sur le vécu des ambassadeurs et leur pratique d'adaptation du Bagage de BONNESANTE, ce deuxième tome veut présenter les modalités techniques pour réaliser et utiliser les déclinaisons des jeux.

Un sixième jeu y est décrit, il prend à son compte le « message commun » du Bagage, celui de Marguerite qui voit sa congénère Etireugram tout faire à l'envers : « Pour la vie, j'aime : BRONZER, un peu ; BOUGER, beaucoup ; les LEGUMES, passionnément ; les FRUITS, à la folie ; et FUMER, pas du tout. » Il s'agit des Clés de Fort LAVIE. Deux autres jeux sont en gestation : l'un sur les mécanismes et les facteurs influençant le processus de cancérisation, et l'autre sur l'organisation et les modalités actuelles de prise en charge du cancer. Deux jeux décrits dans un mémoire de diplôme universitaire d'éducation thérapeutique du patient (ETP), car il n'y a pas d'âge pour prévenir, ni pour apprendre, ni même, le cas échéant, pour s'amuser.

HA



Le comité départemental de la Ligue de Charente-Maritime possède 6 valises du Bagage de BONNESANTE. Chaque comité départemental de la région en dispose d'au moins 2 et ont plusieurs ambassadeurs formés.

Le Bagage de BONNESANTE est une marque déposée, tous les jeux qui le composent sont aussi des marques déposées.

Le Jeu de « LOIS » pour une bonne santé est la propriété exclusive du comité départemental de la Ligue de Charente-Maritime.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Dominique MAROUBY,
Porte-parole du Bagage de BONNESANTE
dominique.marouby@free.fr
OU
www.bagage-de-bonnesante.fr

MOBILISATION DES MEDECINS TRAITANTS

C'est le mois national d'information sur le dépistage du cancer colo-rectal.

C'est pourquoi en Ardèche, l'ensemble des partenaires de santé se mobilise dans le cadre d'une campagne nationale de dépistage avec des comités de pilotages départementaux. La structure de gestion Prévention Cancers Drôme Ardèche assure la gestion et le suivi des dépistages.

Sur la période de 2009-2010, 34% de la population concernée a participé au dépistage organisé du cancer colorectal. Pourtant, le cancer colorectal se situe au 3ème rang des cancers les plus fréquents et au 2ème rang des décès par cancer.

Le rôle du médecin traitant est déterminant dans l'adhésion au dispositif : lorsque le test de dépistage a été remis par le médecin, près de 9 personnes sur 10 l'ont réalisé (Voir Enquête barométrique « les français face au dépistage des cancers » INCa/BVA 2009).

UNE PREMIÈRE EN FRANCE

40 médecins généralistes (23 en Ardèche et 17 en Drôme) se mobilisent dans le cadre de Mars Bleu.

Objectif:

- ⇒ Mobiliser le public n'ayant pas répondu à l'invitation qui lui a été adressée
- ⇒ Présenter l'intérêt de ce test, suggérer aux proches de se mobiliser pour convaincre
- ⇒ Inciter les patients réticents à dialoguer avec le médecin

Déclinaison de l'opération:

- ⇒ Entre janvier et mars, un courrier spécifique et un appel téléphonique adressé à ce public pour le remobiliser

Lancement de l'opération le vendredi 2 mars 2012 à 19h30 autour d'un Cocktail « Mars Bleu » à l'hôtel du Château à Tournon.

Une journées Portes Ouvertes est organisée le Samedi 31 mars 2012 dans les cabinets médicaux, avec un accueil gratuit, personnalisé et distribution des tests sur présentation de l'invitation.

Une évaluation sera effectuée courant avril afin de mesurer l'impact de l'opération.

TRES IMPORTANT

Les hommes autant que les femmes sont plus exposés à partir de 50 ans.

Toutes les personnes de 50 à 74 ans reçoivent donc, à date anniversaire, une invitation à se présenter chez leur médecin généraliste afin de retirer leur test hémocult au cours d'une consultation qui précisera leurs antécédents familiaux.

POUR PLUS D'INFORMATION

Contactez Mathilde GROBERT, Directrice du Comité de l'Ardèche

Tél: 04.75.64.19.19
cdo7@ligue-cancer.net

Synthèse : Les Français face au dépistage des cancers - résultats de la 2ème vague barométrique INCa/BVA Janvier/Février 2009
http://www.e-cancer.fr/component/docman/doc_download/1505-synthese--les-francais-face-au-depistage-des-cancers-resultats-de-la-2eme-vague-barometrique-i

PUBLICATIONS



N° 275 DE LA REVUE EDUCATION SANTÉ

Le numéro 275 de la revue « Education santé » du mois de février 2012 consacre un article au contrôle efficace de la publicité.

POUR EN SAVOIR PLUS

Revue « Education santé » N°275 : <http://www.educationsante.be/pdf/es275.pdf>

CONFÉRENCE NATIONALE DE SANTÉ : RAPPORT 2011 SUR LES DROITS DES USAGERS

La conférence nationale de santé (CNS) s'est réunie pour la seconde fois de sa mandature le vendredi 16 décembre 2011 en assemblée plénière au cours de laquelle elle a adopté son rapport 2011 sur le respect des droits des usagers.

Ce rapport préconise une meilleure représentativité des usagers dans les instances de santé et dans les établissements hospitaliers.

Pour cela, la CNS propose une campagne nationale de communication sur le rôle des usagers dans les instances de représentation et suggère que les agences régionales de santé (ARS) procèdent à des appels à candidatures ouverts et publics.

Un bilan des rapports des CRUQPC (Commissions des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge) est dressé. Enfin, la conférence milite pour une approche commune des droits des usagers des secteurs sanitaire et médico-social avec un accent tout particulier mis sur le premier droit des usagers est celui de l'accès à la santé.

L'accès à la santé s'entend au sens large : éducation à la santé, prévention, soin, accompagnement du handicap ou de la perte d'autonomie. Pour reprendre les propos de Thierry DAEL, en premier lieu, l'accessibilité consiste à ne pas devoir négliger sa santé au profit d'autres besoins fondamentaux : alimentation, logement ou éducation. La question se pose pourtant non seulement aujourd'hui pour des personnes en situation d'exclusion ou de précarité, mais aussi pour des travailleurs pauvres et des familles monoparentales.

ER

Conférence nationale de santé



ÉMBRASSER UNE APPROCHE GLOBALE DE LA SANTÉ

POUR EN SAVOIR PLUS

Rapport 2011 sur les droits des usagers :

http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapp_droits_usagers_cns_alf_relu_030112.pdf

RAPPORT SUR LA PRÉVENTION SANITAIRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Un rapport d'information relatif à la prévention sanitaire a été rendu public le 8 février dernier. Il peut être comparé à celui de l'année précédente pour en voir l'évolution. La prévention a élargi son champ d'action : faire de la prévention, c'est avant tout préserver le capital santé de chacun et bien sûr vacciner, dépister, accompagner des patients souffrant de maladies chroniques, mais c'est aussi encourager une éducation à la santé qui passe à la fois par les professionnels de santé, l'école et le monde du travail.

Le texte, qui s'appuie sur les travaux de la mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale (Mecss), est divisé en deux parties. Dans un premier temps, l'auteur dresse un état des lieux du champ et des différents acteurs qui le compose. Il souligne le manque de coordination des multiples actions qui peuvent être menées sur le territoire et qui sont difficiles à évaluer, le tout pour des résultats qui ne sont pas à la hauteur des ambitions initiales.

La seconde partie du rapport développe une série de recommandations afin de recadrer les rôles de chacun et de mener une politique de prévention cohérente, innovante et coordonnée, aussi bien au niveau national que régional. Ces recommandations précèdent une liste de 36 propositions établies par la Mecss visant à orienter les prochaines politiques dans ce domaine et à renforcer leur efficacité.

Dans les constats observés, sans doute, le système de santé français souffre d'un manque de culture de la prévention. Sans doute, les moyens financiers consacrés à cette politique sont insuffisamment mobilisés.

Mais, surtout, en la matière, le problème français tiendrait à une absence de pilotage, à des priorités mal identifiées, à une coordination insuffisante entre les acteurs qui concourent à la prévention, ainsi qu'à des actions transversales insuffisantes aggravées par le caractère parcellaire des données de santé.

C'est pourquoi, le rapporteur recommande de redéfinir un pilotage exercé au niveau national mais aussi au niveau territorial, d'améliorer la complémentarité entre les différents acteurs, de renforcer les actions transversales, notamment dans le domaine de la santé au travail et de la santé scolaire, et d'assurer une plus grande fluidité dans les échanges des données de santé.

Par ailleurs, il recommande de privilégier la prévention au quotidien avec des approches innovantes, tout en améliorant ses actions traditionnelles.

ER

POUR PLUS D'INFORMATION

Rapport d'information en conclusion des travaux de la mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale sur la prévention sanitaire :

<http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i4334.asp>

VOIR EGALEMENT

Rapport sur la prévention sanitaire, Cour des comptes 2011 :

http://www.assemblee-nationale.fr/13/budget/mecss/Communication_CDC_prevention_sanitaire.pdf

Editorial "Pour une politique de prévention", Revue Santé publique, F. Alla

<http://www.cairn.info/revue-sante-publique-2011-6-page-435.htm>

PUBLICATIONS

DROGUES, LES CHIFFRES CLÉS

L'Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies (OFDT) vient de publier la quatrième édition de son rapport intitulé *Drogues, Chiffres clés*. En 8 pages, rapides et synthétiques, le document permet de disposer des indicateurs chiffrés les plus récents pour mesurer les phénomènes liés aux drogues. Tant illicites comme le cannabis et la cocaïnes ou licites comme le tabac et l'alcool. Il présente des informations relatives aux représentations, à la consommation, à la prise en charge, aux conséquences sanitaires et sociales ainsi qu'aux différents trafics qui y sont liés. Parmi les chiffres présentés, il est indiqué que 43 nouvelles substances de synthèse ont été répertoriées en France en 2011, ou encore que l'usage régulier du cannabis est en légère baisse chez les jeunes de 17 ans (7,3% en 2008 contre 6,5% en 2011). L'intervenant en prévention et le conférencier trouveront dans ce texte de quoi rafraîchir les données de leur intervention avec un minimum de difficultés.

ER



POUR EN SAVOIR PLUS

4^e édition OFDT, janvier 2012 : <http://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/dcc2012.pdf>



L'INCA PUBLIE UNE SYNTHÈSE RELATIVE AUX MODALITÉS DE MIGRATION VERS L'UTILISATION DES TESTS IMMUNOLOGIQUES DE DÉPISTAGE

Dans le cadre de la mesure 16.3 du Plan cancer 2009-2013, portant sur le déploiement de **l'utilisation du test immunologique de dépistage** du cancer colorectal sur l'ensemble du territoire, l'INCa vient de publier un rapport de synthèse relative aux modalités de migration vers l'utilisation de ces tests dans le cadre du programme national de dépistage organisé du cancer colorectal, qui

cible 17 millions de personnes.

Ce rapport apporte des éléments de précision sur :

- les modalités d'utilisation optimales pour les trois principaux tests immunologiques à lecture automatisée ;
- les spécificités cliniques et pratiques à prendre en considération pour la comparaison des différents tests immunologiques, dans le cadre d'un programme national ;
- les modifications organisationnelles préalables à cette substitution.

ER

POUR EN SAVOIR PLUS

Synthèse relative aux modalités de migration vers l'utilisation des tests immunologiques de dépistage

http://www.e-cancer.fr/component/docman/doc_download/7883-synthese-relative-aux-modalites-de-migration-vers-lutilisation-des-tests-immunologiques-dedepistage

NOUVELLE FICHE REPERE ACTIVITÉ PHYSIQUE ET CANCERS

Cette fiche repère fait le point sur les bénéfices de l'activité physique notamment en termes de prévention des cancers et d'amélioration de la qualité de vie pendant et après les traitements. Elle fait également un tour d'horizon des différentes actions de promotion de l'activité physique menées ces dernières années.

Plusieurs expertises collectives ont conclu à une association entre pratique d'une activité physique et diminution du risque de certains cancers (côlon, sein et endomètre). L'activité physique, en diminuant le risque de prise de poids, de surpoids et d'obésité, pourrait également exercer un effet protecteur indirect vis-à-vis des localisations de cancers pour lesquelles il y a un lien avec surpoids et obésité (œsophage, endomètre, rein, côlon-rectum, sein après la ménopause, pancréas et vésicule biliaire).

A l'inverse, l'insuffisance d'activité physique peut constituer un facteur de risque. Ainsi, il a été estimé, en France, que 18 % des cas de cancers coliques chez l'homme et 20% chez la femme sont attribuables à une activité physique insuffisante.

La pratique d'une activité physique a également des bénéfices pendant et après la phase de traitement de cancérologie, en termes d'amélioration de la qualité de vie (bénéfice sur l'anxiété, la dépression, le sommeil, l'image du corps, le bien-être, la sensation de fatigue) mais aussi d'effets sur la survie (avec des niveaux d'association différents suivant que l'activité physique est pratiquée avant ou après le diagnostic du cancer).

La fiche repère revient ensuite sur les différentes actions de promotion de l'activité physique menées au niveau international et national, avec notamment les différents outils développés dans le cadre du Plan national nutrition santé (PNNS).



Activité physique et cancers

PREVENTION

COLLECTION FICHES REPERE

ÉTAT DES CONNAISSANCES EN DATE DU 30 JANVIER 2012

VOIR ÉGALEMENT

Mise à jour des fiches repères suivantes:

Cancers professionnels :
<http://www.e-cancer.fr/sarbacane/newsletter.php?3&5222-169&52&BkE%2B5mJBL5t9ZlcHDQvFTw>

Amiante et mésothéliome pleural malin :
<http://www.e-cancer.fr/sarbacane/newsletter.php?3&5222-169&53&BkE%2B5mJBL5t9ZlcHDQvFTw>

POUR PLUS D'INFORMATION

Fiche repère « Activité Physique et cancers (janvier 2012)
http://www.e-cancer.fr/component/docman/doc_download/8175-fiche-repere-activite-physique-et-cancers

VOIR ÉGALEMENT

Mise à jour des fiches repères suivantes:

Cancers professionnels :
<http://www.e-cancer.fr/sarbacane/newsletter.php?3&5222-169&52&BkE%2B5mJBL5t9ZlcHDQvFTw>

Amiante et mésothéliome pleural malin :
<http://www.e-cancer.fr/sarbacane/newsletter.php?3&5222-169&53&BkE%2B5mJBL5t9ZlcHDQvFTw>

DÉMARCHE QUALITÉ DES ASSOCIATIONS EN PROMOTION DE LA SANTÉ : DES FORMATEURS OPERATIONNELS EN RÉGION

L'Inpes a conçu avec des associations de promotion de la santé un guide aidant à mettre en place une démarche qualité. A ce jour, soixante-quinze formateurs ont été initiés à l'utilisation de ce guide, ils forment les acteurs de terrain dans les régions.

L'Institut nationale de prévention et d'éducation pour la santé s'est vu confier, par la direction générale de la santé, la mise en place de la démarche qualité au sein des associations de promotion de la santé. Cette mission rentre dans le cadre de la mesure 15 des états généraux de la prévention 2006 dont l'objectif est de faciliter la mobilisation des associations qui interviennent en prévention.

La démarche qualité est un processus continu d'analyse des principes d'organisation, de fonctionnement, de suivi interne, etc. que les associations mettent en œuvre pour assurer la qualité du service rendu aux populations. C'est un processus de questionnement sur les pratiques. Le guide « Comment améliorer la qualité de vos actions en promotion de la santé? », publié par l'Inpes fin 2009, est le fruit d'une démarche participative ayant mobilisé neuf associations qui ont répondu à un appel à candidature public lancé par l'Institut. Ce guide a également été testé auprès de quarante associations n'ayant pas participé à son élaboration et représentatives de la diversité du paysage associatif de par leur thématique.

L'objectif est d'implanter progressivement la démarche qualité dans les associations intervenant en promotion de la santé. Ce travail s'appuie sur des relais régionaux, formateurs

pour les réseaux associatifs dans les régions. L'Inpes forme des membres d'associations oeuvrant en promotion de la santé (pôles régionaux de compétence) et têtes de réseaux associatifs à l'utilisation de ce guide. L'objectif principal est de constituer un réseau de formateurs pouvant assurer des actions de sensibilisation et/ou de formation auprès des acteurs de terrain.

HA

QUELQUES CONSEILS POUR UTILISER LE GUIDE D'AUTOÉVALUATION DES ACTIONS

- Prévoir une réunion d'information en amont avec les équipes pour expliquer la démarche;
- Le guide comprenant des grilles d'autoévaluation de la qualité à remplir, identifier un animateur formé au processus de l'autoévaluation de la qualité à même d'aider à leur compréhension (qui peut être une personne extérieure à la structure) et nommer un référent qui pilotera les échanges (réunions) et la rédaction de l'autoévaluation;
- Définir les actions ou groupe d'actions à évaluer: déterminer le choix des critères des actions à autoévaluer avec les décideurs de la structure;
- Croiser les regards des diverses parties prenantes: convier toutes les personnes ayant un lien direct avec l'action ou le groupe d'actions et prévoir du temps pour remplir les grilles collectivement;
- Avoir un langage commun: se mettre d'accord sur les mots clés et les concepts ainsi que sur la compréhension de la cotation des critères et sous-critères;
- Ne pas baser les réflexions uniquement sur le ressenti : s'adosser à des documents (rapports d'activité, relevés de décisions/ comptes-rendus, résultats des enquêtes de satisfaction, etc.) ou s'assurer de la présence des personnes de référence (force de preuves).

POUR EN SAVOIR PLUS

Le guide « Comment améliorer la qualité de vos actions en promotion de la santé ? » est disponible sous format papier et en version électronique sur le site de l'Inpes:

<http://www.inpes.sante.fr/index2.asp?page=guide-autoevaluation-qualite/guide.asp>

RAPPORT BUR SUR LE CONTRÔLE DU TABAC

Monsieur Yves Bur, député du Bas-Rhin a remis son rapport de recommandations relatives à la lutte contre le tabac en France au ministre de la Santé Xavier Bertrand. Ce rapport élabore des propositions pour une nouvelle politique de lutte contre le tabac visant à réduire par deux le nombre de fumeurs en France d'ici 2025.

Les principales recommandations de ce rapport sont la mise en place d'une structure interministérielle spécifique pour la coordination de la lutte contre le tabac, l'accroissement du financement du contrôle du tabac, l'augmentation du prix du tabac par une hausse régulière de 10 % des taxes, contrer l'industrie du tabac, renforcer le cadre réglementaire par des contrôles, promouvoir l'arrêt du tabagisme, investir la recherche et reformer le statut des buralistes afin que leur rémunération ne soit plus liée aux ventes du tabac.

Le rapport préconise la mise en place de deux mesures portées par la Ligue contre le cancer : l'instauration d'un prélèvement sur les bénéfices de l'industrie du tabac et l'introduction du paquet neutre de cigarettes en France

Rapport disponible sur :

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics//124000128/0000.pdf>

AVIS DU HAUT CONSEIL DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Le Haut Conseil de la santé publique a rendu un avis relatif à l'augmentation des taxes sur le tabac en vue de réduire la prévalence du tabagisme en France fin janvier. Cet avis part du constat qu'aujourd'hui le tabagisme est reparti à la hausse aussi bien en population générale que chez les jeunes, que son coût lié à ses conséquences sur la santé des fumeurs estimé à plus de 47 milliards d'euros par an et que l'outil de lutte contre le tabagisme le plus efficace, à savoir les augmentations des taxes sur les produits du tabac, n'a plus été mobilisé depuis 2004, dernière année de forte augmentation des taxes sur le tabac.

Partant de ces constatations et considérant les contraintes que représentent l'impact de la consommation de tabac sur le revenu des populations les plus défavorisées ainsi que la contrebande et les achats transfrontaliers de tabac, le Haut Conseil de la santé publique recommande d'augmenter les taxes sur tous les produits du tabac en vue d'en augmenter le prix, de taxer à la même hauteur tous les produits du tabac (cigarettes, cigares, tabac à rouler, ...) et, pour contenir la possible aggravation des inégalités de santé, de redéfinir les actions de prévention. Le Haut Conseil de la santé publique recommande en particulier d'adapter les messages et les actions de prévention aux différents groupes de populations de fumeurs, de développer des actions de recherche spécifiques, y compris des recherches interventionnelles pour diminuer le tabagisme des fumeurs appartenant aux catégories sociales les plus vulnérables de fumeurs et enfin d'augmenter le remboursement du sevrage tabagique.

Avis du Haut Conseil de la santé publique disponible sur:

http://www.hcsp.fr/docs/pdf/avisrapports/hcspa20120125_taxestabac.pdf

TOTEM INFORMATION PREVENTION ET PROMOTION DU DEPISTAGE

La Ligue nationale contre le cancer a réalisé pour les Ligueurs des totems présentant les 3 missions de la Ligue: Recherche, Actions pour les malades et Information - Prévention et Promotion du Dépistage. Cet outil pourra être utilisé pour vos manifestations.

Le totem Prévention est intitulé « **Informé, prévenir et dépister pour empêcher l'apparition de la maladie cancéreuse ou en améliorer le diagnostic** » et se présente en 3 parties:

1. Information, Prévention et Dépistage: la combinaison gagnante:

- Apporter à chacun les éléments d'information nécessaires sur les risques et les moyens de protection pour améliorer les connaissances, faire prendre conscience des enjeux et des dangers de certains produits, certaines pratiques ou habitudes.
- Soutenir la lutte contre l'alcool et le tabac, promouvoir une alimentation équilibrée et

une activité physique régulière, sensibiliser la population aux risques environnementaux tels que l'exposition solaire ou l'utilisation du Bisphénol A

- Développer des actions pour sensibiliser les publics, améliorer la participation au dépistage et ainsi permettre un diagnostic précoce du cancer.

2. 103 comités départementaux présents sur tout le territoire pour lutter contre les inégalités

- Proposer de nombreuses actions d'éducation à la santé en milieu scolaire et en entreprise. Près de 500000 enfants sont sensibilisés chaque année.
- Plus de 4 millions d'euros investis localement chaque année pour des actions de prévention.

3. Une mobilisation sur tous les fronts

- Prendre des positions fortes visant à interpeller et obtenir des engagements des décideurs politiques, et mobiliser l'opinion et la société sur les enjeux de prévention comme pour le plan « Sortir du tabac avant 2030 » initié par la Ligue
- Agir pour le respect des lois et des réglementations visant à interdire la diffusion de produits industriels nuisibles à la santé

AH



POUR COMMANDER

TOTEM ENROULEUR (avec housse) « Prévenir pour protéger » ou autre mission

Dimension: 215 x 85 cm

Prix unitaire: 350 €

Contacteur:

Alain DALIDET

Service Communication

Tél. : 01.53.55.24.60

Alain.dalidet@ligue-cancer.net

COLLOQUES

COLLOQUE DES 40 ANS DE L'UNION NATIONALE DES MUTUELLES ETUDIANTES RÉGIONALES

Le Jeudi 8 mars 2012, se tiendra à l'Assemblée Nationale, le Colloque des 40 ans de l'USEM.

Il est construit autour de deux tables rondes:

- 1ère table ronde sur l'accès aux soins chez les étudiants
- 2ème table ronde sur la prévention par les pairs, la solidarité générationnelle

À l'issue des deux tables rondes et à l'occasion du lancement de son Livre Blanc, l'USEM et les mutuelles étudiantes de son réseau interpellent les candidats à l'élection présidentielle et dévoileront leur nouvelle identité nationale commune.

L'USEM change de nom et devient emeVia.



POUR EN SAVOIR PLUS

Pour s'inscrire

Tél: 01 44 18 37 87 ou par e-mail à usem@usem.fr

Le programme :

<http://www.usem.fr/Colloque-des-40-ans-de-l-Union.html>

COLLOQUE CANCER ET ENTREPRISE

La Ligue contre le Cancer des Alpes Maritimes, le Comité Régional Olympique et Sportif et l'Union pour l'Entreprise des Alpes Maritimes organisent ensemble le **Vendredi 16 Mars 2012** un colloque sur la prévention et l'accompagnement du cancer dans les entreprises des Alpes Maritimes.

À l'issue de ce colloque, une **convention de partenariat** sera signée entre la Ligue contre le cancer, CROS Côte d'Azur et l'UPE 06 pour la mise en œuvre sur le territoire des Alpes Maritimes du projet « **PACTE** », élaboré par la Ligue contre le cancer et soutenu par le CROS Côte d'Azur et l'UPE 06, qui vise à accompagner les salariés et chefs d'entreprise atteints du Cancer.

Les Alpes Maritimes ont été le premier département de France à être choisi, tant par la Ligue contre le cancer, que par le MEDEF au niveau national pour être le territoire d'expérimentation de ce projet innovant qui a vocation à être dupliqué sur l'ensemble de notre pays.



COMITE REGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF

POUR EN SAVOIR PLUS

Le Comité des Alpes Maritimes:

cd06@ligue-cancer.net

Tél : 04 93 62 13 02

COLLOQUES

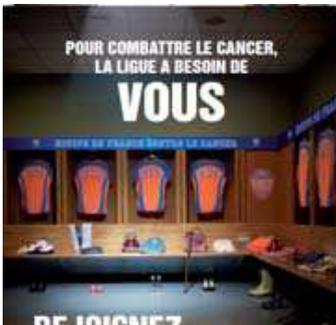
6^{ÈME} JOURNÉE D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU D.U. DE PARIS VI

Comme chaque année depuis la création du D.U. "Education Thérapeutique, Prévention, Maladie Chronique", le Docteur Dominique Simon organise une journée d'échanges le Vendredi 16 mars 2012 à la Pitié dans l'amphithéâtre de l'Institut Cerveau Moëlle (ICM).

POUR VOUS INSCRIRE

Envoyer un mail avant le 10 mars au secrétariat:
hospit.diabeto@psl.aphp.fr

Programme disponible:
http://www.educapic.com/iso_album/programme_6eme_journee_du_16_mars_2012.pdf



POUR EN SAVOIR PLUS

Commande des outils
contacter:

Jean-Raphaël Bizard
Tél: 01.53.55.24.91
Jean-raphael.bizard@ligue-cancer.net

Collecte sur la voie pu-
blique contacter ser-
vice marketing :

Damien Hameury
Tél: 01.53.55.25.73
damien.hameury@ligue-cancer.net

Elodie Audonnet
Chargée de communica-
tion
Tél : 01 53 55 25 31
elodie.audonnet@ligue-cancer.net

SEMAINE NATIONALE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

la Semaine nationale a lieu cette année du 19 au 25 mars 2012. Pour la troisième année consécutive, la Ligue contre le cancer profitera de cette semaine pour communiquer sur l'équipe de France contre le cancer. Avec cette année, quelques nouveautés :

- ⇒ nouveau visuel ;
- ⇒ nouveaux outils ;
- ⇒ mis en avant du don ;
- ⇒ instauration d'un numéro court.

Les Comités ont la possibilité de personnaliser certains outils de la semaine nationale sur le site Gocad : <http://www.gocadservices.com/lcc/>

Le délai d'impression est de 6 jours pour les petits formats et de 10 jours pour les affiches abribus. Si vous avez besoin d'aide, appelez le 01 82 00 52 09.

En cette période de crise, il est primordial de susciter des dons et des adhésions tôt dans l'année.

La Semaine nationale étant une belle occasion pour réaffirmer la nécessité de soutenir financièrement l'association, la Ligue contre le cancer lancera pendant cette semaine un **numéro court : 3031**

A chaque jour, un thème spécifique :

Lundi 19 mars : Coup d'envoi de la troisième édition de l'équipe de France contre le cancer.

Mardi 20 mars : La Ligue reviendra sur son implication au sein de la recherche contre le cancer en France.

Mercredi 21 mars : Focus sur notre lutte active pour sortir la France du tabac avant 2030.

Jeudi 22 mars : La Ligue dévoilera les nouveaux besoins et les nouvelles attentes des malades.

Vendredi 23 mars : Parution de l'observatoire sociétal des cancers (mesure 30 du Plan cancer 2009-2013).

Samedi 24 et dimanche 25 mars : Mobilisation et événements dans de nombreux départements en métropole et en Outre-mer

COLLOQUES

JOURNÉES PREVENTION ET ACTIONS POUR LES MALADES

Cette année et en avant première, la Ligue nationale contre le cancer regroupe en une seule manifestation les journées de prévention et le colloque Actions pour les malades.

Ces journées auront lieu **les 18 et 19 septembre 2012 au Palais des Congrès d'Arcachon en Gironde. (plan du palais des Congrès d'Arcachon sur l'annexe 2)**

Le pré-programme et le bulletin d'inscription vous seront communiqués très prochainement.

Si vous souhaitez dès maintenant réserver votre chambre d'hôtel, complétez et retournez le bon de réservation (voir Annexe 1) à l'hôtel choisi avant le **15 juin 2012**

HA



COLLOQUE « COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET SANTÉ PUBLIQUE ».

Le CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale) organise la 6ème édition du colloque « Collectivités territoriales et santé publique ».

Celui-ci se déroulera les 25 et 26 septembre 2012 à Nancy, il déclinera le thème « **Santé et proximité, nouvelles contraintes, nouvelles opportunités ?** ».

Ce colloque s'adresse à l'ensemble des acteurs dont l'activité participe à l'organisation de la santé à un niveau territorial : professionnels intervenant dans le champ de la santé, de l'environnement, du social, responsables de service, coordinateurs, chargés de mission de services santé, élus, associations d'utilisateurs, organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, ...

Le thème sera décliné à travers table ronde, conférences et ateliers. Les ateliers seront construits à partir des communications sélectionnées par le comité de pilotage .

Les communications proposées devront s'inscrire dans l'appel à communication, elles devront être adressées par mail avant le **8 mars 2012 à (alexandre.laversin@cnfpt.fr)** et être présentées selon la forme attendue (page 6 de l'appel à communication). Lors de la sélection, le comité de pilotage sera particulièrement vigilant à ce que les contributions présentent des éléments de réflexions.

Un orateur par communication retenue sera indemnisé de ses frais de déplacement, hébergé et exonéré des frais d'inscription au colloque.

POUR EN SAVOIR PLUS

Appels à communications et formulaire à compléter sur :

<http://www.nancy.cnfpt.fr/breves/documents/1326811091SANTEAPPELACOMMUNICATION2012.pdf>

Contacts :

Viviane BAYAD, Responsable du pôle de compétences Santé du CNFPT

viviane.bayad@cnfpt.fr - 03 83 19 22 34

Alexandre LAVERSIN, Assistant du pôle de compétences Santé du CNFPT

alexandre.laversin@cnfpt.fr

Tél: 03 83 19 22 09

FORMATIONS

FORMATION « UTILISATION DE LA PLATEFORME DE FORMATION NICOMEDE »

Le service Prévention a entrepris la mise à jour de Nicomède afin d'actualiser les données et informations qui le composent et de le rendre plus accessible aux utilisateurs. Une fois actualisé et remanié Nicomède pourra également constituer le premier niveau de la formation tabac dispensée à la Ligue contre le cancer. Pour que Nicomède puisse devenir un outil de formation performant, il est important que des personnes relais soient formées à son utilisation technique. Ces personnes auront ensuite pour mission de promouvoir l'outil de formation tant auprès des utilisateurs de la Ligue qu'auprès des médecins généralistes, infirmières scolaires et autres professionnels souhaitant acquérir des connaissances sur le tabac.

La formation « **Utilisation de la plateforme de formation NICOMEDE** » aura lieu **les 4 et 5 avril 2012** au Siège de la Ligue

Cette formation permettra aux personnes formées de :

- Gérer le contenu de Nicomède et adapter le parcours de formation aux besoins spécifiques des personnes formées ;
- Lire et analyser les résultats des apprenants ;
- Effectuer des recherches statistiques et créer des exports ;
- Animer un groupe d'apprenants et individualiser des parcours de formation.

POUR EN SAVOIR PLUS CONTACTER

Yana DIMITROVA- LAINÉ

Chargée de mission Prévention

Tél. : 01.53.55.25.60

yana.dimitrova@ligue-cancer.net

OU

Halima ARRIOUACH

halima.arriouach@ligue-cancer.net

Tél: 01.53.55.24.26

PETIT RAPPEL SUR NICOMEDE

Nicomède est un logiciel d'autoformation destiné à approfondir les connaissances sur le tabac des différents acteurs de la lutte contre le tabagisme. Destiné aussi bien aux médecins généralistes qu'au grand public soucieux de s'informer, Nicomède permet à chacun de comprendre le produit tabac, les conséquences du tabagisme et les techniques de sevrage. Il peut être destiné aussi bien à la formation initiale que continue des bénévoles des comités départementaux ou des professionnels de la santé. La nouvelle version actualisée et modernisée de Nicomède sera prochainement disponible sur www.nicomedefr

FORMATION SOLEIL

- ⇒22 mars (J2) à Gers
- ⇒26 mars (J1) à la Rochelle

FORMATIONS « RÉGIES DE QUARTIER »

- ⇒22 & 23 mars 2012 à Arles
- ⇒12 & 13 avril à Belfort
- ⇒26 & 27 avril 2012 à Lyon/Bron
- ⇒10 & 11 mai 2012 à Angers

REUNIONS AU SIEGE DE LA LIGUE

GROUPE DE TRAVAIL « EDUCATION DES JEUNES À LA SANTÉ »

⇒3 avril 2012

⇒3 juillet 2012

⇒2 Octobre 2012

GROUPE DE TRAVAIL « DÉPISTAGE »

⇒6 juin 2012

COMMISSION INFORMATION - PRÉVENTION - DÉPISTAGE

⇒10 avril 2012

⇒12 juin 2012

⇒13 novembre 2012

ANNEXE 1 : Liste des Hôtels à Arcachon



JOURNEES PREVENTION & ACTIONS POUR LES MALADES
DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
LES 18 ET 19 SEPTEMBRE 2012

Fiche d'hébergement A retourner aux établissements concernés avant le 15 juin 2012

Le prix indiqué inclut le petit-déjeuner, mais la taxe de séjour restera à acquitter.

1- PARK'INN BY RADISSON***
4 Rue du Prof. Jolyet
33120 ARCACHON
Tel : 05 56 83 99 91
Fax : 05 56 83 87 92
Simple : 125 €
www.parkinn.fr

2- Résidence de Tourisme LE TRIANON***
161 bd de la Plage
33120 ARCACHON
Tel : 05 56 22 34 00
Fax : 05.56.83.10.70
Simple : 80,12 €
www.meretgolf.fr

3- ROC HOTEL***
200, bd de la Plage
33120 ARCACHON
Tel : 05 57 72 48 48
Fax : 05 56 83 22 76
Simple : 94 €
www.roc-hotel-moderne.com

3- HOTEL MODERNE **
200, bd de la Plage
33120 ARCACHON
Tel : 05 57 72 48 48
Fax : 05 56 83 22 76
Simple : 80,12 €
www.roc-hotel-moderne.com

4- HOTEL POINT France ***
1 rue Grenier
33120 ARCACHON
Tel : 05 56 83 46 74
Fax : 05 56 22 53 24
Simple : 116 €
www.hotel-point-france.com

9- HOTEL LE NOVEL **
24, avenue du Général de Gaulle
33120 ARCACHON
Tel : 05 56 83 40 11
Fax : 05 57 52 26 47
Simple : 73,50 €
www.hotel-lenovel.com

10- ARC HOTEL SUR MER ****
89 bd de la Plage
33120 ARCACHON
Tel : 05 56 83 06 85
Fax : 05 56 83 53 72
Simple : 114 €
www.arc-hotel-sur-mer.com

11- HOTEL LE DAUPHIN ***
7 avenue Gounod
33120 ARCACHON
Tel : 05 56 83 02 89
Fax : 05 56 54 84 90
Simple : 81,14 €
www.dauphin-arcachon.com

12- HOTEL LA PERGOLA **
40 cours Lamarque de Plaisance
33120 ARCACHON
Tel : 05 56 83 07 89
Fax : 05 56 83 14 21
Simple : 75,56 €
www.hotel-lapergola.net

14- HOTEL AQUAMARINA ***
82 bd de la Plage
33120 ARCACHON
Tel : 05 56 83 67 70
Fax : 05 57 52 08 26
Simple : 78,06 €
www.aquamarina.fr

17- HOTEL LE NAUTIC ***
20 bd de la Plage
33120 ARCACHON
Tel : 05 56 83 01 48
Fax : 05 56 83 04 67
Simple : 80,25 €
www.lenautic.fr

21- Résidence de Tourisme RESIDHOME ARCACHON PLAZZA ****
49 avenue Lamartine
33120 ARCACHON
Tel : 05 57 15 48 00
Fax : 05 57 15 48 01
Simple : 138 €
www.residhome.com

Les numéros correspondent à la situation des hôtels sur le plan ci-joint

BON DE RESERVATION

Journées Prévention & Actions pour les malades de la Ligue nationale contre le cancer - 18 et 19 septembre 2012
(A adresser à l'hôtel choisi avant le 15 juin 2012)

HEBERGEMENT : (sous réserve de disponibilité au moment de la réservation)
Réservation au nom de :
Adresse :
Code Postal : Ville : Pays :
Tél : Fax : Email :

Nombre de personnes : 1 pers 2 pers Type de chambre souhaitée : Simple Double Twin (2 lits)

Je partage ma chambre avec :
Arrivée le : Départ le : Nombre de nuits :

Je joins un chèque d'arrhes égal au montant d'une nuit, soit : Euros
Fait le : A : Signature :



ANNEXE 2 : Plan du Palais des Congrès et hôtels

Palais des Congrès d'Arcachon

PLAN DE SITUATION DES ETABLISSEMENTS



Le service Prévention et Promotion du Dépistage

Vice-Présidente Missions Sociales Jacqueline GODET

Administrateurs

Dr Hervé GAUTIER (CD91)

Président de la Commission Information Prévention Dépistage

Pr Albert HIRSCH

Albert.hirsch@ligue-cancer.net

Dr Henri BASTIEN (CD21)

hbastien21@gmail.com

Dr Yves KESSLER (CD54)

cd54@ligue-cancer.net

Pr Franck CHAUVIN

franck.chauvin@icloire.fr

Permanents

Emmanuel RICARD

Délégué

01.53.55.24.18

Emmanuel.ricard@ligue-cancer.net

Nathalie CLASTRES

Chargée de mission Dépistage

*Public en situation de vulnérabilité/
précarité*

01.53.55.24.68

Nathalie.clastres@ligue-cancer.net

Emilie COLLET

Chargée de mission Prévention

Education des jeunes à la santé

01.53.55.24.46

Emilie.collet@ligue-cancer.net

Yana DIMITROVA-LAINE

Chargée de mission Prévention Dossier

Tabac

01.53.55.25.60

Yana.dimitrova@ligue-cancer.net

Raja NEFFATI

Assistante du délégué

01.53.55.24.17

Raja.neffati@ligue-cancer.net

Halima ARRIOUACH

Assistante des chargées de mission

01.53.55.24.26

Halima.arriouach@ligue-cancer.net

Bénévole

Sabrina BENNOUI

Rédactrice de courriers au journal

Pataclope

01.53.55.25.06

Sabrina.bennoui@ligue-cancer.net



**REALISE EN MARS 2012
PAR LE SERVICE PREVENTION ET PROMOTION DU DEPISTAGE
DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**

Mise en page réalisée par Halima ARRIOUACH